



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 1

**Institut d'architecture et d'urbanisme**  
**Discipline architecture**  
**Mémoire de master 2**  
**AZUL**

**Intitule de thème :**

**Aménagements touristiques en zones littorales**

**(En annexe rapport explicatif de projet)**

Présenté par :

YAHIAOUI YUCEF

encadré par : Mr TABTI MOHAMED

Assisté de : Mme DJERIDANE

Année universitaire 2017, 2018

# Remerciements

Nous remercions avant tout Dieu le Tout-puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à présenter nos sincères remerciements au porteur de Master monsieur ICHEBOUBENE Youcef et à notre encadreur monsieur TABTI Mohamed et Mme DJERIDANE et Mlle SAOUDI pour leurs conseils et orientations durant ces deux années de travail.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté l'évaluation de notre travail.

Un grand merci également à toute personne qui nous a aidé de près ou de loin à accomplir ce travail.

Nos profonds remerciements à tous les membres de nos deux familles pour leur présence, préoccupation, soutien, encouragement, et patience durant tout notre cursus.

Et à tous ceux qui vont nous honorer par leur présence et qui vont enrichir ce travail par leurs jugements.

## Dédicace

C'est avec un énorme plaisir et une immense joie, que je dédie ce

travail à mes chers parents "ABDELKADER ET FATIHA " qui m'ont toujours soutenu et encouragé et pour la force qu'ils m'ont donné durant toutes ces années d'études, que dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

•

Je dédie ce travail à :

MON cher frère : IBRAHIM

Mes adorables sœurs: LILA et DJAMILA

.À mes amis: ISLEM BRRAHIM AYMEN

À tous mes camarades de l'option A.Z.U.L

Dédicace spéciale à mon encadreur Mr : TABTI Mohamed.

À mes amis de la cité universitaire 06.

Et à vous ..... Prochains architectes.

# TABLE DES MATIERES

Remerciement.....	2
Dédicace.....	3
Table des matières.....	4
Résumé .....	9
I introduction GENERALE.....	11
1-Présentation de master en architecture .....	11
2-Présentation de master en (A Z U L) .....	11
3- motivation de choix et ses objectifs .....	12
II état de connaissances.....	13
<b>II SECTION 1 ; thématique générale.....</b>	<b>14</b>
1- Présentation du littoral.....	15
1.1-Les différents types de côtes.....	16
2- Présentation de la ville littorale.....	18
3 -des exemples sur la ville littorale.....	19
4-Les particularités de la ville littorale.....	19
4.1- Sur le plan urbanistique.....	20
4.1.2 - Développement parallèle à la mer.....	20
4.1.3 - Développement perpendiculaire à la mer.....	21
4.1.4 - Développement dans deux sens.....	22
4.1.2 - Les espaces urbains dans les villes littorales.....	22
4.1.3.- principales activités des villes littorales.....	23
4.2 - Sur le plan Architectural.....	26
4.2.1 - La forme et la volumétrie .....	26

4.2.2 - Orientation et façades.....	27
4.2.3 - Implantation des constructions.....	27
4.2.4 - Les ouvertures.....	28
4.2.5 - Matériaux et couleurs.....	28
4.2.6 - Les espaces de transition.....	29
4.3 -Sur le plan naturel.....	30
4.3.1 - Le climat.....	30
4.3.2 - Relation entre le climat et la conception architecturale.....	31
5- particularité des villes littorales algériennes.....	32
5.1 - sur le plan urbanistique.....	32
5.2 - sur le plan Architectural.....	33
6-LES LOIS LITTORAL.....	33
7-Instruments d'urbanisme liés au littoral.....	34
8- exemple de la ville littoral international.....	37
9 –Conclusion.....	39

## **IISECTION 2 THEMATIQUE SPICIFIQUE**

1-Présentation des aménagements touristiques zone Littorale.....	40
2-Les Principes d'aménagement en zone littorale.....	41
3-Organiser le développement .....	41
4-Encadrer l'extension de l'urbanisation .....	42
5-Les règles de l'extension de l'urbanisation .....	42
6-Extension limitée de l'urbanisation .....	43

7-Analyse des exemples (Cas général) .....	44
7.1/définition d'un hôtel .....	44
7.2/EVOLUTION DES HOTELS.....	45
7.3/LES TYPES D'HOTELS.....	46
8/Etude qualitative.....	48
9/EXEMPLE NATIONAL : (Hôtel Sheraton Club des Pins)	50
10 Conclusion .....	57
11Conclusion généra .....	57
BIBLIOGRAPHIE.....	60
Les sources des figures .....	62
<b>CAS D'ETUDE (CAS D'EXEMPLE : Cherchell) .....</b>	<b>65</b>
1-INTRDUCTION.....	66
2-Choix de la ville de Cherchell .....	66
3-Analyse urbaine de Cherchell.....	67
3.1-Situation géographique sur le plan National et régional.....	67
3.2-Accessibilité.....	67
4-Présentation sur le plan urbanistique et architectural	68
4.1Contexte naturel .....	68
4.2-Données morphologiques.....	69
4.3-Données climatiques .....	69
4.4-Les températures .....	70
4.5-Les vents dominants .....	70
4.6-La pluviométrie .....	70

4.7-L'humidité_.....	70
5-Sur le plan social .....	70
5.1-Population locale .....	70
5.2-Vocation de la ville .....	70
6-Présentation de la ville sur le plan architectural et Urbanistique à travers les périodes .....	71
7-Constat .....	75
7.1-Les avantages de la ville.....	75
7.2-Les inconvénient de la ville à Cherchell.....	77
7.3-Le Constat GENERAL .....	78
8-Proposition de pdau .....	79
9-Plan d'action .....	81
10-Schéma de principe d'aménagement de zone D'intervention	82

## **Rapport explicatif de projet ..... 83**

1-Présentation de l'air d'intervention.....	84
1.1-Situation géographique.....	84
1.2- Nature juridique .....	85
2-Choix et la délimitation de la zone d'intervention...	85
3-Etat de fait de la zone d'intervention .....	86
4- vocations .....	87
5-Topographie .....	87
6- LES ATOUTS TOURISTIQUES.....	88
7-l'idée de Plan d'aménagement.....	91

7.1 -les Etapes d'élaboration de plan d'aménagement.	91
8-Description de plan d'aménagement.....	92
9-Photo de plan d'aménagement.....	96
10-Les étapes de conception de projet hôtel.....	97
10.1-choix de projet .....	97
10.2-Principe d'implantation .....	98
10.3-Le programme .....	98
10.4-L'emplacement et l'orientation .....	98
10.5-Organigramme spatial et fonctionnel .....	98
11-Genèse de la forme.....	100
12-Systèmes structurel et matériaux proposés.....	101
13-Dossier graphique .....	102
14-CONCLUSION.....	110



## Résumé

- Ce travail s'inscrit dans la thématique générale de l'architecture en zone urbaine littorale, il a pour objectif de proposer une orientation d'aménagement du littoral dans le cadre d'aménagement touristique en zone littoral et développement durable mais aussi Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- De réfléchir dans une démarche de développement durable, pour une meilleure protection et une mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux, et de redonner à ces villes littorales leurs images architecturales et urbanistiques ; ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois. Les milieux littoraux sont des espaces limités et fragiles, la concentration de la population et des activités le long des espaces littoraux en font d'eux des lieux convoités et menacés par une urbanisation de plus en plus intense ce qui a pour conséquence une modification profonde sur le plan spatial et structurel, jusqu'à même la dégradation paysagère et environnemental
- Une nouvelle approche se dessine depuis les année 2000 qui tente d'amener une nouvelle étape dans l'interaction entre l'homme et la ville en particulier sur la méditerranée.
- A la faveur d'une prise de conscience à l'échelle mondiale les littoraux font l'objet d'un traitement nouveau en matière de gestion qui est à l'origine de l'élaboration et la mise en marche d'un cadre juridique visant la protection et la valorisation du littoral.

- A travers ce travail nous allons tenter de traiter un site littoral (ZET ouest de el Bella ) dans le cadre d'aménagement touristique en zone littoral et la mise en valeur touristique tout en suivant les démarches menant à un développement durable.

هذا العمل هو جزء من الموضوع العام للتعمير والعمران في المناطق الساحلية الحضرية، ويهدف الى اقتراح اتجاه التنمية الساحلية ضمن إطار التنمية المستدامة وتحسين التكيف مع خصوصيات البيئة الساحلية في طريقنا لإنتاج وتنظيم الفضاء المبني

، وحماية أفضل وتعزيز إمكانات المساحات لدينال وأن يعيد إلى هذه المدن صورها المعمارية والحضرية؛ البيئات الساحلية هي مناطق محدودة وهشة وذات كثافة سكانية مرتفعة، وتتركز الأنشطة على طول المناطق الساحلي حيث تجمل مطاعم وفنادق ومركبات سياحية في وضعية متدهورة بسبب الاكتظاظ وعدم تهيتها مما أدى إلى حدوث تغيير عميق في مكانيا وبنويوا، إلى درجة التدهور المناظر الطبيعية والبيئية

وقد برز نهج جديد منذ عام 2000، وهو ما يحاول تفعيل وتوعية بين الإنسان والمدينة وخاصة على البحر الأبيض المتوسط من خلال الوعي العالمي المناطق الساحلية. حيث تخضع لتسيير، الذي هو اساس تطوير وتنفيذ إطار قانوني لحماية وتعزيز الخط الساحلي

في (ZET oued el beleh) عبر هذا العمل سنحاول التعامل مع المنطقة الساحلية إطار لتطوير وتنمية مهنة الزراعة والتنمية السياحية مع اتباع الخطوات المؤدية إلى التنمية المستدام.

# I Introduction générale

## **1/Présentation de master en architecture :**

Introduction au master : pourquoi le master en architecture ?

Le master en architecture nous permet à travers des recherches et des enseignements théoriques sur des thèmes préalablement choisis d'avoir un complément de connaissance nous permettant de poursuivre des études au doctorat, ce travail de master sera clôturé en fin d'année par la rédaction d'un mémoire,

Pour mener notre recherche, la structure du mémoire sera comme suivie : L'introduction générale, un état de connaissances repartie en deux sections A et B et clôturée par une conclusion générale

## **2/Présentation de master en (A Z U L) :**

Introduction au thème général (A Z U L) et objectifs de l'option A.Z.U.L (Architecture en Zones Urbaine Littorale) s'intéresse aux rapports « Site Projet ». En effet, notre objectif est d'arriver à identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière d'organisation et de production du paysage bâti. L'intervention en front de mer doit tenir compte de la présence de la mer qui doit avoir une relation physique avec le projet réalisé.

**3/Notre choix** de travailler en zones urbaines littorales est motivé par les particularités si significatives qui distinguent ces zones des autres.

- Une nouvelle attractivité de la Ville.
- Reconquête de la façade maritime.

- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique en milieu Littoral.

- Une protection et une mise en valeur de manière judicieuse

Pour un développement durable des potentialités de nos espaces littoraux.

- Etablir un équilibre entre les objectifs de protection et les nécessités du développement en général (économique, touristique, urbain... etc

Pour mener notre recherche, la structure du mémoire sera comme suivie : L'introduction générale, un état de connaissances reparté en deux sections A et B et clôturée par une conclusion générale

# **II ETAT DE CONNAISSANCES**

## Section 01

### Thématique générale

#### 1/Introduction

Le but de cette recherche thématique est de compléter les connaissances sur les villes littorales, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique, elle sera consacrée à l'identification des indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique des villes littorales.



Fig. 1: Cap taon (Afrique du sud)

Source : <http://www.tuxboard.com>



Le littoral est la bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme, le continent, ou l'arrière-pays. Selon les échelles retenues, le littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres.

La diversité du relief se retrouve sur le littoral, celui-ci offre des paysages très variés.

On distingue principalement 3 types de paysages naturels:



Fig. .4 Littoral sableux Rio de Janeiro



Fig. 5 Le littoral à falaise La ville de Manarola en Italie

## **2.1/Les différents types de côtes :**

La classification basée sur la taille des matériaux à Composant est souvent utilisé pour sa simplicité et Distingue :

### **a) Les côtes rocheuses et à falaises :**

Elles sont généralement hautes et escarpées sans

Véritable plage. Les matériaux peuvent être durs où

Meubles et d'origines diverses : granite, basalte,

Argile. Souvent, à la base de la falaise se trouve un

Banc rocheux plat et érodé qui peut être nu.

Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux.

### **b) Les côtes boueuses\_**

Elles sont composées de sédiments

Inorganiques de taille moyenne. Ces sédiments

Proviennent de l'érosion des continents et

Aussi des falaises et des volcanismes, il se forme

Par dépôts là où l'accrétion de la boue est

Temporairement arrêtée. Des conditions de

Faible érosion sont favorables.

### **c) Les côtes à graviers et galets :**

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256



fig8 une cote a falaise



fig. 9 une cote boueuse





millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique.

Fig. 10 une cote gravier

### **D) Les côtes sableuses :**

Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des

Vagues dont les grains sont compris entre 0.063

Et 2 millimètres. En général les côtes sableuses

Sont ouvertes aux vagues de vent et leur

Morphologie est très variable : elles peuvent être de longues plages plates et droites à faible Énergie



fig. 11 une cote sableuse

### **3/Présentation de la ville littorale**

Les villes littorales sont des villes qui bordent le long du littoral, zone comprise entre une étendue maritime et le continent. Elles figurent parmi les lieux les plus dynamiques de la planète.

Les villes littorales sont constituées d'un rivage, d'un avant pays marin exploité, d'un arrière-pays continental. La population et les activités économiques, les transports et le tourisme se concentrent sur une « bande littorale » à géométrie variable dépendant en particulier du relief. Ce sont des zones dont la « densité économique » bien qu'encore mal connue, est souvent beaucoup plus importante que la moyenne nationale.

Zone de contact entre la terre et la mer, riche en écosystèmes spécifiques dont beaucoup sont-en-danger, le littoral fait souvent l'objet d'une gestion particulièrement contraignante qui permet de le protéger et d'arbitrer les conflits d'usages.



Fig.6 Delles en Algérie



Fig. 7 Annaba en Algérie

### 3.1/des exemples sur la ville littorale



Fig.12 La ville de SOUSSE Tunis



Fig.13 La ville de Cannes Italie

## **4/ Les PARTICULARITES DE la ville LITTORALE**

### **4.1/Sur le plan urbanistique**

Les villes littorales peuvent être classées par taille :

**Par taille** : Grande ville (Alger Oran Annaba) - Moyenne ville (Mestghanem Jijel) - Petite ville. (Tipaza)

L'urbanisme des villes littorales est très influencé par la mer, on distingue trois formes de développement urbanistique des villes littorales

#### **4.1.1/Développement parallèle à la mer :**

Le développement de ces villes se fait parallèlement à la bande littorale en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires (à la mer) afin de garder un contact visuel avec celle-ci, ceci influera sur l'architecture par le type et l'orientation des ouvertures



fig14. the site Miami Beth

#### **Le facteur social :**

L'esprit de l'homme aime être en face de la mer. L'aménagement des terrasses, belvédères, d'espaces publics permet d'avoir une vue complètement dégagée sur cette dernière

#### **Le facteur naturel :**

Les villes littorales sont caractérisées par un ensoleillement nettement plus important que ceux des autres régions, et c'est un avantage dont doivent profiter ces villes-là, cela nous mène à donner plus d'importance à l'espace extérieur qu'à l'espace intérieur.

#### **4.1.2/Développement perpendiculaire à la mer :**

Lorsque la ville se trouve confrontée à la contrainte du site (ex : site accidenté, montagneux) elle opte pour une organisation perpendiculaire à la mer.



## La morphologie du site

Comme il a été déjà cité, la morphologie du site impose le type de développement urbain, ainsi pour des sites accidentés, on a généralement un développement perpendiculaire à la mer.

## Le facteur social

Profiter d'une vue étendue sur tout le paysage maritime.

## Le facteur climatique

L'implantation des constructions sur ces sites montagneux assure une bonne protection naturelle



Fig.16 : Le Port d'Oran Source : Prise par le groupe

:

### 4.1.3 /Développement satellitaire (dans les deux sens) :

La contrainte naturelle peut modifier le développement d'une ville l'obligeant ainsi à changer de direction, ainsi que la présence de certaines zones (zones militaires, les sites protégés), ce qui



engendre l'apparition de plusieurs pôles de développement.

Fig17 Sant Andrea. Levanto, en Italie

**Facteurs naturels**\_Les cours d'eau, terres agricoles, les rochers ...

**Obstacles artificiels**\_ : Les zones militaires, les zones

#### **4.1.2/Les espaces urbains dans les villes littorales :**

Dans les villes littorales on trouve que l'espace public domine l'espace privé ; exemples des placettes ; des promenades, corniches piétonnes Ces espaces sont créés pour avoir une ouverture sur la mer, aussi découlent de nos pratiques sociales en donnant une

Forme à notre manière de vivre.

**Place publique** : l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne

**Esplanade** : Est un terrain plat aménagé, de grande dimension, généralement situé devant ou aux abords d'un édifice. Par extension, elle désigne une place de grande dimension, souvent aménagée avec art, et dédiée à la promenade.

**Une promenade** : une promenade désigne des lieux où l'on se promène, et est parfois choisi comme titre d'œuvres ayant un thème associé (



fig. 18. la place guidon a Bejaia



### **4.1.3/LES PRINCIPALES ACTIVITES DES VILLES LITTORALES**

Les activités économiques d'une ville ont toujours été la base du développement de celle-ci, surtout dans les villes littorales où ces activités ont un impact dans tout développement de la ville dans différents domaines.



Fig.20Marseille, France Catégorie : grande ville

#### **.1. Activité portuaire :**

Le port est une machine, artificiel de la mer dans les terres, offrant aux bateaux un abri. Il est aussi une aire de mise en contact entre les différents domaines de circulations entre la terre et la mer. Les principaux types de port sont :

**a) Le Port de pêche :** Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales ; et avoir un impact sur le plan architectural et <sup>5</sup>urbanistique. Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés.

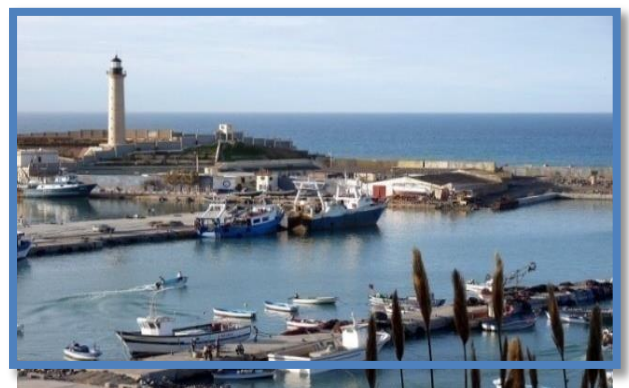


Fig. 21: Le port de pêche de Tipaza

**b) Port de commerce et d'industrie :**

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage



fig. 22. le port d'industriel d'Alger

**c)Port de plaisance** : Il est situé au bord de mer ou de rivière dédié aux bateaux de

**d)Port militaire** : Celui où stationnent d'ordinaires les bâtiments

**e) Port de voyageurs (gare maritime)**: Il est dédié à l'accueil des

## 2. Activité touristique :

La politique actuelle du tourisme repose sur les principes et les règles du développement durable, en vue de parvenir à une exploitation rationnelle des ressources touristiques.

### 2.1/Les différentes Vocations du tourisme

a/Tourisme religieux : Les voyages pour des raisons religieuses, est le type de tourisme le plus ancien qui prend ses racines dans des époques lointaines.

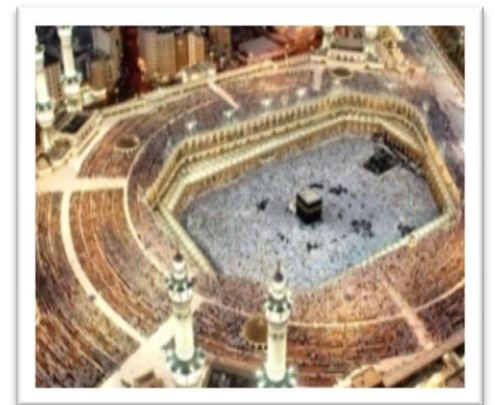
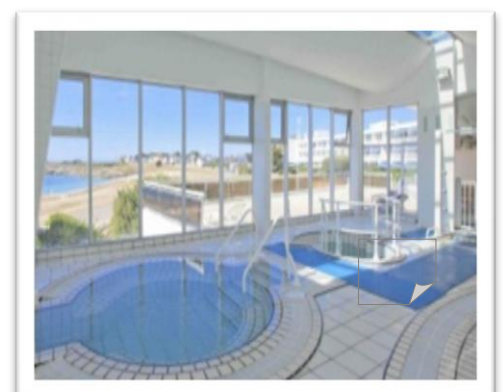


Fig. 23 Mosquée

b/Tourisme de Santé : Relatif aux soins médicaux Les stations thermales dispensent





ces soins en offrant aux touristes toute une catégorie. .0. Cures, etc

c/Le tourisme balnéaire; Constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde et est principalement associé aux stations balnéaires.

Fig24 Quiberon



Fig. 25 Complexe touristique de

Ras Al-Khaibar,

d/Tourisme culturel; Rechercher des connaissances à travers la découverte d'un patrimoine, uniques des époques.

Du patrimoine culturel, artisanal, et immatériel.

### **3 Activité agricole**

L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (économique entres autres). Elle désigne l'ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et, plus



généralement, l'ensemble des travaux sur le milieu naturel

Fig. 26 Cultivée au

Laine côtière Macro

## **4.2 / Sur le plan Architectural :**

### **4.2.1/ La forme et la volumétrie ;** des bâtiments du type

balnéaire L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions ; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particulier à cause de ces qualités spécifiques du littoral (on donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur) l'espace accessoire (Balcons – Terrasses – Jardins.

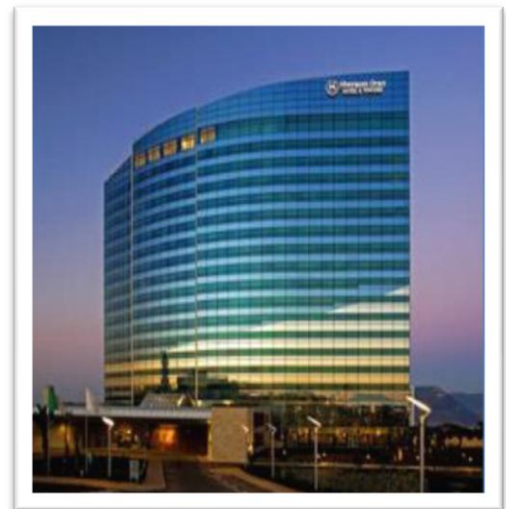


Fig. 27 hôtel Oran

La métaphore d'un bateau

### **4.2.2/Orientation et façades :**

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain, puisque celui-ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au soleil et par rapport au vent mais aussi le choix des vues vers la mer.



Fig. 28 bordj el arabe Dubaï.

### **4.2.3/Implantation des constructions :**

Sur la corniche et le front de mer, les bâtiments sont Orientés par rapport à la vue sur la mer, mais L'implantation doit résoudre avant tout la contradiction Entre les vents dominants et la vue sur la mer, pour se Protéger des vents, les constructions au bord de mer se Sont dotées de protection, ces protections ont pris Diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des

Ouvertures pour laisser passer le vent. L'implantation des projets sur la bande côtière se fait Librement sur de grandes parcelles : ils sont uniques et N'entretiennent aucune relation formelle entre eux



fig. 29 escale Stockholm suède

### **4.2.4/Les ouvertures :**

La lumière naturelle est l'un des éléments de base de toute conception architecturale.

Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures.



FIG 30 MAIS EN BORD DE MER LETALIE

La fenêtre, ouverture pratiquée dans le mur d'un bâtiment, est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière. Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, on utilise des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel,

#### **4.2.5/Matériaux et couleurs :**

Pour les constructions en zones urbaines littorales,

L'utilisation des techniques de construction

Spécifiques est imposée pour résister aux

Phénomènes naturels marins tels que : la corrosion,

Notamment des matériaux de construction durables

Résistant a l'air marin et qui sont souvent

Esthétiques (bois, métal, béton, verre, pierre de

Taille...etc.).

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires Tel que le blanc et le bleu afin de diminuer la Quantité d'énergie solaire absorbée par les parois Extérieures.

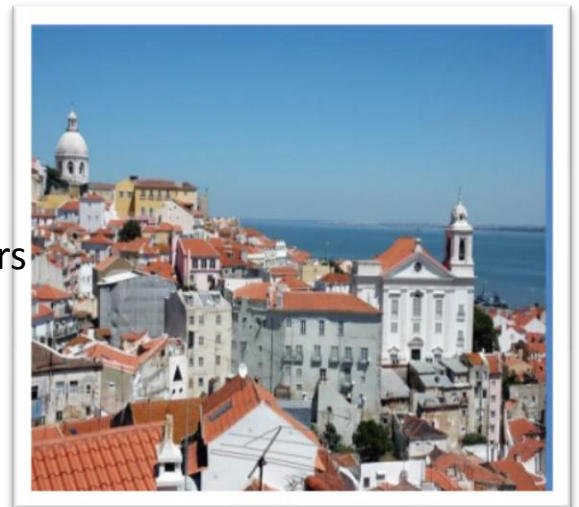


Fig. 31 Lisbonne Portugal

#### **4.2.6/Les espaces de transition :**

a) Auvent : Petit toit en surplomb

Au-dessus d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.



Fig. 32 auvent

b) Balcon : Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment



Fig. 33 balcon

c) Belvédère : Petit édifice au sommet D'une construction qui Permet d'observer et de Contempler le paysage



Fig.34 belvédère

### **4.3/Sur le plan naturel :**

**4.3.1/Le climat ;** Le climat correspond à la distribution statistique des conditions atmosphériques dans une région donnée pendant une période de temps donnée. C'est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité ...etc.

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais D'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

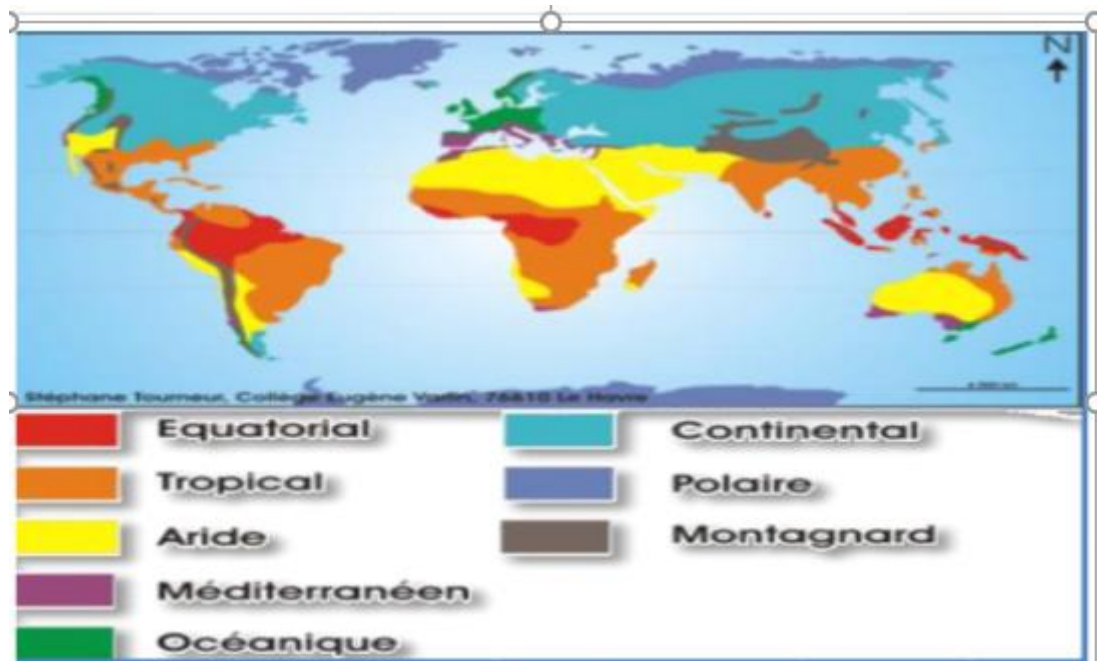


Fig. 35carte des climats mondiaux

#### 4.3.2/Relation entre le climat et la conception architecturale

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue Sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées : Dès les diverses formes géométriques, (forme, dégradée, courbée) ainsi des formes se basent sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère...etc.) à Mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement). De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon. De grandes ouvertures et baie vitrée. Des

façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain

Confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti



Fig. 36 la grand motte



fig. 37 tour de Focillon

## 5/Particularité des villes littorales algériennes

**5.1 Sur le plan urbanistique :** Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, un des 34 hot spots de la biodiversité mondiale. Il s'étend sur une longueur de 1200 km. La superficie de la bande littorale est de 9824 km<sup>2</sup> soit .0.4% de la superficie totale du pays. Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes.



Fig. 38 Bejaia

Le littoral algérien présentant un écosystème fragile est constamment menacé par la dégradation en raison de :

La concentration de la population (2/3 de la population sur 4% du territoire seulement),

La pollution (activités économiques).

L'infrastructure anarchique le long de la



bande côtière.

**5.2/Sur le plan Architectural :** On ressent les particularités des villes littorales algériennes dans l'architecture Coloniale. La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie après l'indépendance Était de répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchi pour tous les cas du littoral algérien.

Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Medina d'Alger

Fig. 39 la vue aérienne sur Alger



Fig. 40fron de mer de la vile d'Alger



Fig. 41 projet médina d'Alger source

## **6/LES LOIS LITTORAL**

**LOI 02-02** : Correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral », elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement.

## **LOI N° 03-02** :

Correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages. Elle a pour



objectifs :- la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade.

### LOI 03-03 :

Correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansions touristiques (ZET)

La présente loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques

. Elle a pour objectifs :

-L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme ;

-L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire ;

-La protection des bases naturelles du tourisme ; La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique ;

-La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

## **7/Instruments d'urbanisme liés au littoral :**

### **Le plan d'aménagement côtier (PAC) :**

Le PAC a pour but objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace s'est faite sur la base de critères physiques ainsi au niveau des zones des falaises, il a été retenu une

profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3km, Il a été intégré les espaces forestiers dans leur intégralité, les plaines.

### **Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU):**

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. En Algérie le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection.

### **Le plan d'occupation du sol (POS) :**

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lie

### **SNAT : Le schéma national d'aménagement du territoire**

Le SNAT est un document d'orientation par lequel l'état affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire, il décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes.

Basée sur les principes de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité des ressources, la conception du SNAT permet de montrer en priorité les points durs, les dangers les plus criants et de souligner en même temps les points forts, les lieux où des efforts importants méritent d'être déployés.

### **SDAT : Le schéma directeur d'aménagement touristique :**

Le SDAT est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable.

Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT » 2025 constitue le cadre stratégique de

Référence pour la politique touristique de l'Algérie à sa faveur l'état : Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009) , moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.

Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

#### **f) SRAT : Le schéma régional d'aménagement du territoire**

Document constitutionnel de référence régionale et d'orientation des initiatives locales, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) incarne la stratégie de développement et d'aménagement de la région étalée sur 20 ans et est garant de la cohérence des stratégies sectorielles à l'échelle régionale. Ses préconisations doivent faire ressortir des projets concrets qui répondent aux besoins de développement immédiats et futurs. De même, Il constitue un outil de formalisation du projet régional, autour duquel pourrait se négocier le contenu des contrats

Etat/Région, au service des collectivités territoriales notamment les régions.

Les objectifs escomptés du schéma régional d'aménagement du territoire sont ceux de : Présenter un diagnostic territorial concerté par l'ensemble des acteurs locaux mettant en exergue les enjeux prioritaires de développement régional.

Constituer une vision pour la région, en définissant les moyens à adopter pour améliorer son efficacité économique et la qualité de vie

de ses habitants.

Elaborer, sur la base de cette vision, une prévision réaliste des actions de l'Etat en matière d'infrastructures et d'équipements.

Créer un cadre de partenariat dynamique autour des projets de développement préconisés par le SRAT.

## **8/Exemple de la ville littorale internationale**

**Ville du Lac Sud de Tunis les berges du lac de Tunis** :la construction d'une nouvelle cité, couvrant une superficie de 830 hectares, destinée à réconcilier la capitale avec sa façade maritime, notamment par la création d'un port de plaisance, et à faire un centre international d'affaires, de services et de loisirs



fig. 42Berge de l'Oued

La première tranche a démarré, fin septembre 2008, autour de l'ancien port de Tunis. Elle consistera en la construction, sur une période allant de 4 à 5 ans au maximum, de 16 buildings d'une valeur globale de 1,3 milliard de dollars, entièrement, à la charge de Samar Dubaï Les berges du Lac Sud ne seront pas une ville dans la ville, ni un ghetto futuriste et luxueux étanche vis-à-vis du reste de la Capitale ou un appendice de la Capitale, mais une ville nouvelle tout à fait intégrée avec des transitions élégantes négociées avec le tissu urbain environnant, notamment le quartier de la Petite Sicile attenant, appelé à une totale restructuration-rénovation urbaine.

L'objectif ultime est de faire de la Capitale une plate-forme économique active à



vocation régionale, un centre financier et de service haut de gamme actif et prospère, une destination privilégiée pour le tourisme de congrès, le tourisme médical, et une plaque tournante entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique

L'objectif ultime est de faire de la Capitale une plate-forme économique active à vocation régionale, un centre financier et de service haut de gamme actif et prospère, une destination privilégiée pour le tourisme de congrès, le tourisme médical, et une plaque tournante entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

La nouvelle ville aura une configuration d'urbanisme futuriste au centre avec des tours de plusieurs dizaines d'étages, consacrées aussi bien aux bureaux et sièges sociaux d'entreprises off-shore qu'aux résidences de luxe avec des méga-centres commerciaux et un ou deux hôtels Prestigieux

Au cœur du projet il y aura une belle marina, autour du port de plaisance, des locaux résidentiels luxueux et des établissements touristiques et de loisirs distingués : restaurants, cafés au-delà du centre et en allant vers le Sud, la zone sera aménagée sous forme de résidences luxueuses, d'espaces culturels et sportifs noyés dans la verdure.



Ce rêve deviendra réalité dans dix ou quinze ans grâce aux conventions signées avec différents investisseurs émiratis qui se proposent de réaliser de mégaprojets, pratiquement des villes nouvelles intégrées avec des programmes d'aménagement et de constructions immobilières à caractère résidentiel, touristique et commercial qui vont transformer totalement le paysage urbain qui va prendre des allures futuristes et impulser un processus de développement ouvert sur l'extérieur tendant à concrétiser la vision

et l'ambition du Président de la République de faire de Tunis un centre régional d'affaires et de services.

## **9/CONCLUSION**

Le littoral est un territoire exceptionnel, c'est toute une mosaïque d'écosystèmes terrestres et marins composés de dunes littorales, de plages, de falaises, de zones humides présentant un intérêt écologique très souvent économique.

Sa valorisation s'avère importante voire obligatoire, de ce fait, l'état est appelé à élaborer un plan stratégique de développement sur ses plusieurs secteurs. Ce plan doit s'opérer dans un cadre juridique clair, net et précis qui vise à l'exploration, l'entretien et la protection afin d'en tirer profit.



## Section 02

### Thématique spécifique

#### **1/Présentation des aménagements touristiques zone littorale :**

L'aménagement touristique est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique Concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.

Selon DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « L'aménagement touristique suppose de réussir l'intégration d'un au plusieurs équipements (Hôtel, parcs...) à leur environnement, et pour se faire de les accompagner de toute une série de mesures, non directement touristique mais utiles ou nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'ensemble des équipements réalisé »<sup>1</sup>. « L'aménagement touristique a pour but de valoriser au mieux les ressources touristiques d'un espace, mais il n'est ni une fin en soi, ni indépendant de son contexte. Il est rare d'ailleurs qu'un aménagement ne soit que touristique et n'ait pas d'incidences sur un quelconque autre domaine de l'aménagement ».<sup>2</sup>

L'aménagement touristique poursuit plusieurs objectifs qui peuvent être résumé comme suit :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme.
-

- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire SNAT.
- La protection des bases naturelles du tourisme.
- La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et - l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel, et artistique. - La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarder de sa spécificité<sup>3</sup>.

## **2/Les Principes d'aménagement en zone littorale**

Ces principes tentent de répondre, par une approche concrète et illustrée, aux principales questions que se posent les collectivités en matière d'aménagement du littoral

### **3/Organiser le développement :**

Pour mieux organiser le développement dans les espaces proches du rivage et définir la constructibilité dans les documents d'urbanisme, les collectivités doivent apprécier leur capacité d'accueil. L'échelle correspondant au bassin de vie, d'emploi et de déplacements permettra d'évaluer les impacts locaux et de faire les choix les plus conformes aux nécessités et aux enjeux de l'espace littoral<sup>4</sup>.

### **4/Encadrer l'extension de l'urbanisation :**

---



Prévoir l'urbanisation et encadrer son extension nécessitent un travail d'anticipation sur les évolutions possibles, ce qui suppose une analyse de l'état existant et de sa capacité à se transformer. Cela doit se traduire par un projet qui définit les secteurs de développement, leur densité et leurs limites, ainsi que les paysages et les espaces naturels à préserver. La création d'un quartier nouveau.

L'extension ou le renforcement significatif de l'espace déjà urbanisé. La modification de façon importante des caractéristiques d'un quartier existant, en le densifiant fortement ou en en augmentant la hauteur de façon sensible.

L'objectif est de maîtriser au mieux les modes d'urbanisation diffus, consommateurs d'espace et générateurs de coûts importants pour les collectivités et pour les habitants.

### **5/ Les règles de l'extension de l'urbanisation :**

Dans la continuité des villages et des agglomérations, c'est-à-dire dans le prolongement de l'espace déjà construit et aménagé. On ne peut parler de continuité si le secteur destiné à être construit et séparé des parties déjà urbanisées par une coupure importante (espace agricole ou naturel, voie importante ou obstacle difficilement franchissable).

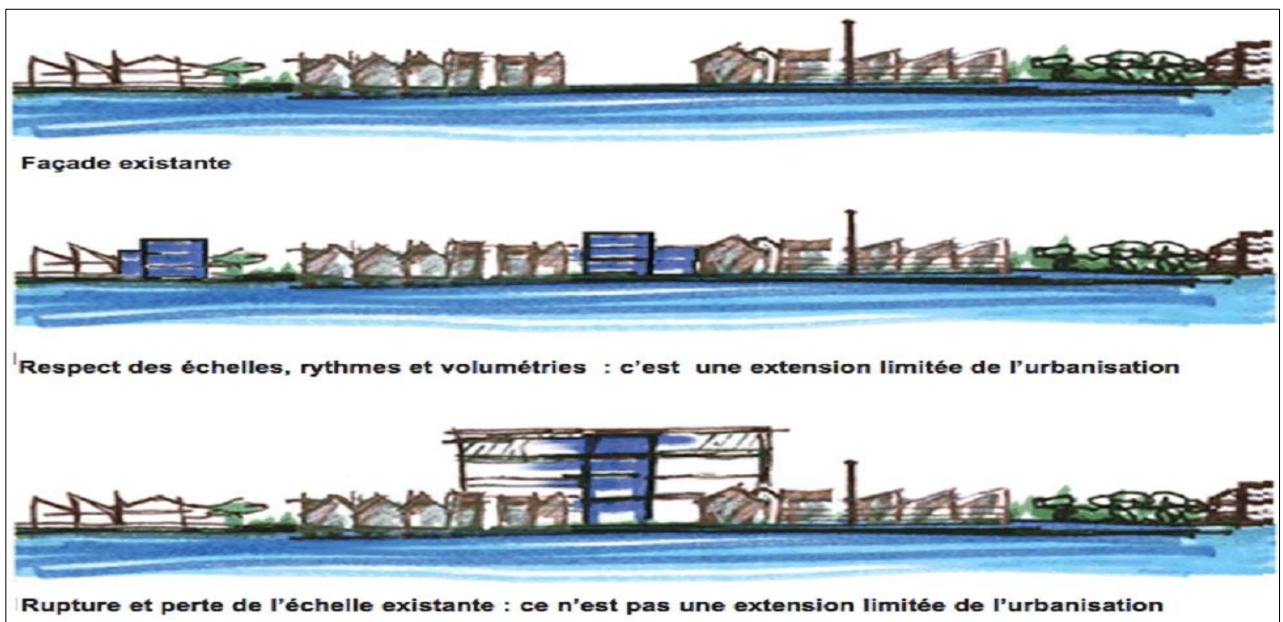
À l'arrière de l'urbanisation existante et non le long du littoral, préservant ainsi un rapport visuel et le lien paysager essentiel entre la mer et les zones côtières, notamment les ensembles naturels et le relief.

L'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité des agglomérations et villages existants ou sous forme de hameaux nouveaux qu'ils s'agissent des constructions regroupées, à usage d'habitation, d'activités ou de services intégrés à l'environnement.

### **6/ Extension limitée de l'urbanisation :**

Le principe d'extension limitée de l'urbanisation répond à la nécessité d'empêcher un développement important de l'urbanisation dans les secteurs sensibles que sont les espaces Proches du rivage.

Il a pour objectif de privilégier un développement du bâti en profondeur vers l'arrière de la commune et de freiner une extension parallèle au rivage de part et d'autre de l'urbanisation existante. Cette disposition s'applique dans les zones urbanisées et non - urbanisées des espaces proches du rivage.



## 7/Analyse des exemples (Cas général)

**7.1/définition d'un hôtel :** L'hôtel n'est pas seulement un lieu d'hébergement; mais aussi il est Considéré comme une fiche d'identité de la ville puisqu'il représente la Première destination pour étranger; pour cela il faut que toutes ses Fonctions et prestations se complètent pour répondre aux besoins du Visiteur. et on peut dir aussi c'est de savoir réunir la qualité du service et le confort et que le service soit irréprochable, et par ce point de vue toute conception architecturale dans ce domaine doit prendre en considération quelques notions :

-amélioration des différents équipements ainsi que les activités et les loisirs.

-essayer de fournir un meilleur rapport qualité prix.

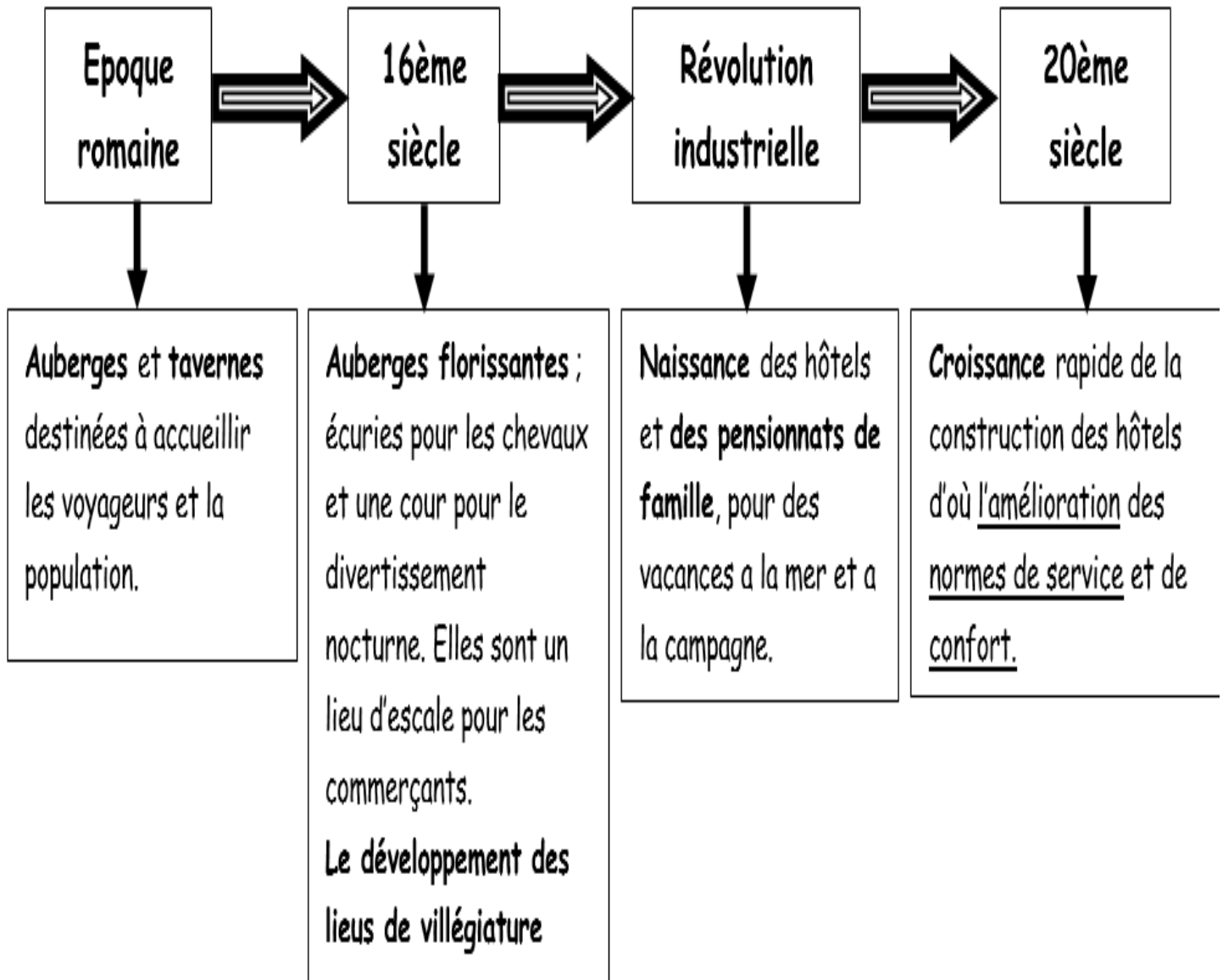
-prendre en considération l'esthétique intérieure et extérieure de l'hôtel et faciliter les rapports entre les différents espaces afin de donner une meilleure efficacité opérationnelle.



Fig. 43 hôtel

On le défini aussi comme une infrastructure destine à l'hébergement des personnes touristes, hommes d'affaires avec des conditions confortables et la possibilité d'accès a des prestations annexes, selon la catégorie de l'établissement telles que la restauration, l'animation culturelle et les services tels que le téléphone, la télévision...etc.

## 7.2/EVOLUTION DES HOTELS



## 7.3/LES TYPES D'HOTELS

### LA NOMENCLATURE NATIONALE

Aménagement	Catégories					
	0*	1*	2*	3*	4*	4* Luxe
<b>Nombre de chambres</b> - 5 Chambres - 7 Chambres - 10 Chambres	x	x	x	x	x	x
<b>Occultation opaque</b> Extérieure (volets roulant, persiennes) ou intérieure (rideaux, double rideaux) dans chaque chambre.	x	x	x	x	x	x
<b>Surface minimum des chambres, sanitaires non compris, en m<sup>2</sup></b> - Chambre d'une personne - Chambre de 2 personnes - Chambre de 3 personnes - Chambre de 4 personnes - Suite u appartement s comprenant une ou deux chambres pouvant être transformées en salons (5% minimum)	7 8 10 12	8 9 11 14	8 9 11 14	9 10 12 15	10 12 14 17	10 14 16 19 x
<b>Sanitaires privés</b>						
a) Lavabo, eau courante chaude et froide, avec robinet mélangeur dans toutes les chambres	x	x	x	x	x	x
b) Isolement des sanitaires ci-dessus en cabinet de toilettes ou par une cloison fixe de 2m de haut (la cloison constituée de matériau légers mais rigides, imperméables et résistant au feu, le local sanitaire doit être pourvu d'une porte, les portes pliantes, coulissantes ou extensibles étant admises.) - Au moins 25 % des chambres - Au moins 40 % des chambres - Toutes les chambres		x	x			
c) Salles de bains ou de douches particulières dans : - Au moins 20 % des chambres - Au moins 40 % des chambres - Au moins 80 % des chambres - Toutes les chambres		x	x	x	x	x
d) WC particuliers en local sanitaire de clos dans : - Au moins 20 % des chambres - Au moins 40 % des chambres - Au moins 80 % des chambres - Au moins 90 % des chambres - Toutes les chambres		x	x	x	x	x
e) Surface minimale (en m <sup>2</sup> ) des salles de bains ou douches au sens de la disposition			1,75	2,5	3	4

Selon le site	Hôtel urbain	Situés au milieu urbain contient des espaces réservés pour des travaux et des services généraux « <u>Passages</u> »
	Hôtel semi- urbains	Se trouve dans le périphérique de la ville, contient plus que l'hébergement des activités de loisir ...etc. « <u>passages</u> »
	Hôtel dans des sites naturels	Situés au milieu naturel touristique Ayants des vues panoramiques. (Les thermes naturels) « <u>touristes</u> »
Selon les catégories des clients	Hôtels touristiques	Occupés par <u>les touristes</u> pour le repos dans milieux touristiques
	Hôtels d'affaires	Situés dans des capitales économiques et politiques (hôtels de Congrès) au les clients soient des <u>hommes d'affaires</u> , investisseurs Économiques, des gents politiques
	Hôtels de santé	Situés à coté des thermes naturelles et littorales Préservent pour ses occupants des services de saint et de repos.

## **8/Etude qualitative :**

Un hôtel balnéaire de 5étoiles doit répondre à certaines exigences de qualité.

### **8.1/ Repérage et lisibilité :**

L'hôtel doit être reconnu de l'extérieur premier vu ce qui permet le repérage de ce dernier. La composition volumétrique et le traitement des façades doit nous renseigner sur les activités qui se déroulent à l'intérieur.

### **8.2/ L'accessibilité :**

Il faut lui assurer l'accessibilité la plus simple, tout en prenant en considération les différents types d'utilisateurs afin d'éviter les conflits entre eux en prévoyant :

- Différentes accès, point de contrôle, aires de stationnement, Parking....

### **8.3/L'accueil :**

L'entrée de l'hôtel doit être attirante et accueillante.

Le hall : il va conditionner l'appréciation du client pour le reste de l'hôtel. Il faut donc qu'il ait des dimensions suffisantes.

Il doit comporter : la réception, les salons, la caisse, ascenseurs, standard et porte-bagage...et d'une surface de 1m<sup>2</sup> par chambre.

### **8.4/Les circulations :**

La circulation verticale et horizontale sont conçues de manière à limiter et à faciliter le déplacement des clients, du personnel et des objets (bagage, plats, petit déjeuners...). Les couloirs doivent être éclairés en permanence et d'une largeur minimale de (1.80m) et couverts de moquette, tapis ou matériaux insonorisés.

### **8.5/Les boutiques :**

Ce sont des vitrines pour l'exposition et la vente des produits.

### **8.6/ Les restaurants :**

Le nombre de chambres multiplié par deux donne le nombre de convives assis que l'hôtel devrait pouvoir servir simultanément. La surface de la cuisine doit correspondre à peu près à la moitié de la surface de restauration.

Il est nécessaire de majorer le nombre de places dans le restaurant de l'ordre de 20%, celui-ci tiendra compte des personnes de passage venant se restaurer dans l'établissement.

### **8.7/ Les chambres :**

C'est l'espace vital et privé du client ; la chambre représente la raison première d'un hôtel, aussi elle doit offrir le maximum de service de détente au client.

Cet Usager trouvera à sa disposition un choix varié de la chambre simple à la suite.

Toutes les chambres doivent être dotées d'une salle de bain (lavabos, baignoire, et W.C. séparé) avec surface minimal de (6m<sup>2</sup>), elles doivent être insonorisées et chaque niveau doit avoir sa propre lingerie, et office.

### **8.8/Suites et appartements :**

Doivent représenter au minimum 10% de la totalité des chambres.

### **8.9/Détente et animation :**

Pour assurer l'attractivité et le fonctionnement permanent de l'hôtel, 12mois sur 12, la polyvalence hôtelière doit s'imposer comme principe de base, créant des espaces de détente variés, facilement repérables dès l'entrée du hall d'accueil.





## 8.10/ Service du personnel :

- L'entrée de service : dissimulée par rapport à l'entrée de l'hôtel.
- Le bureau du concierge : près de l'entrée du service.

## 9/EXEMPLE NATIONAL : (Hôtel Sheraton Club des Pins)



Fig 44Hôtel Sheraton Club des Pins

L'Hôtel Sheraton Club des Pins, est l'un des équipements touristiques balnéaires algériens. Il est doté d'un confort et d'un luxe à l'esprit de



la chaine hôtelière « Sheraton

Fig. 45

fig. 46

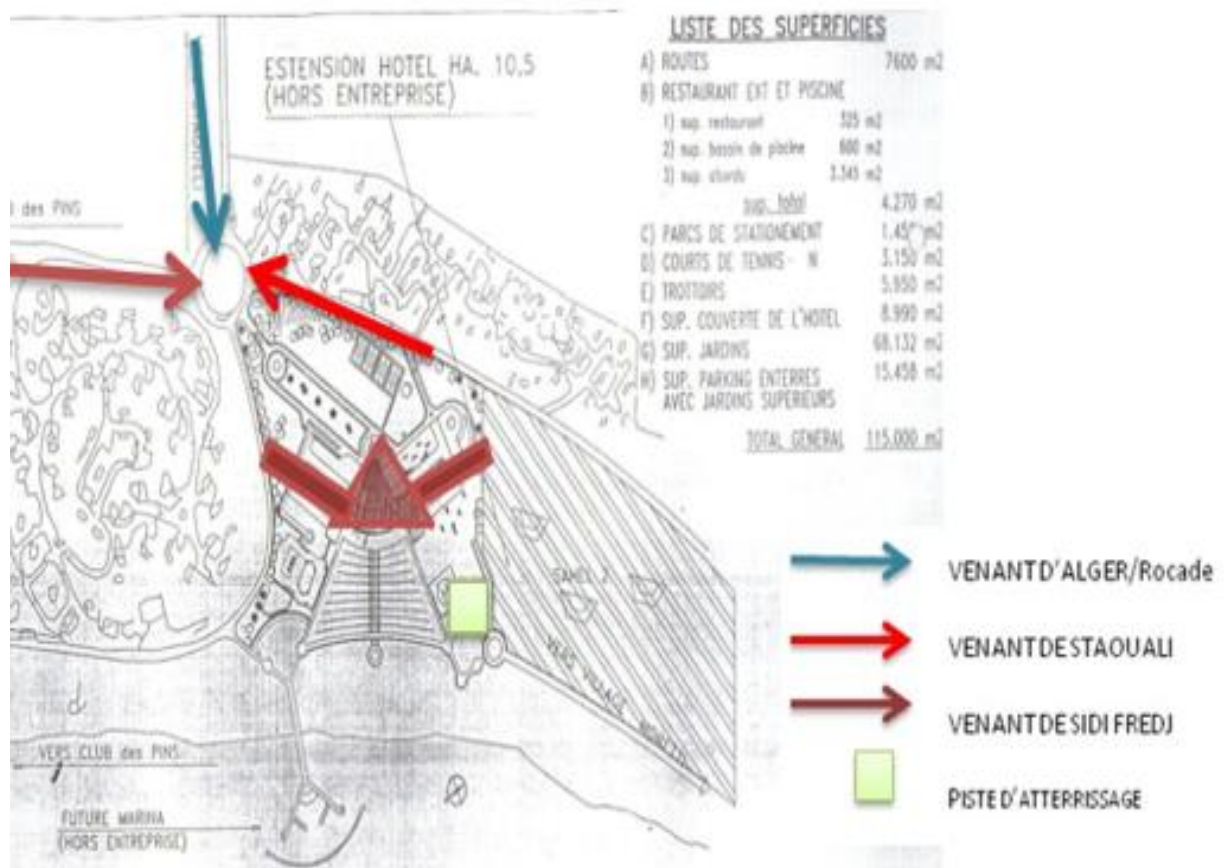
### 9.1/Situation :

Le Sheraton Club des Pins se situ      l'int  rieur du complexe dress   sur la plage de Club des Pins, dans la station baln  aire de Saoula,    20km de l'Ouest d'Alger, relia    l'a  roport par la route rocade (30minutes), A 10km complexe de sidi Fredj et    15 km de la r  sidence de pr  sidentielle.

### 9.2/Choix du site :

Le choix du site est d      sa situation g  ographique ;    proximit   du palais des nations club des pins et la r  sidence pr  sidentielle    Zeralda.

### 9.3/Accessibilit   :



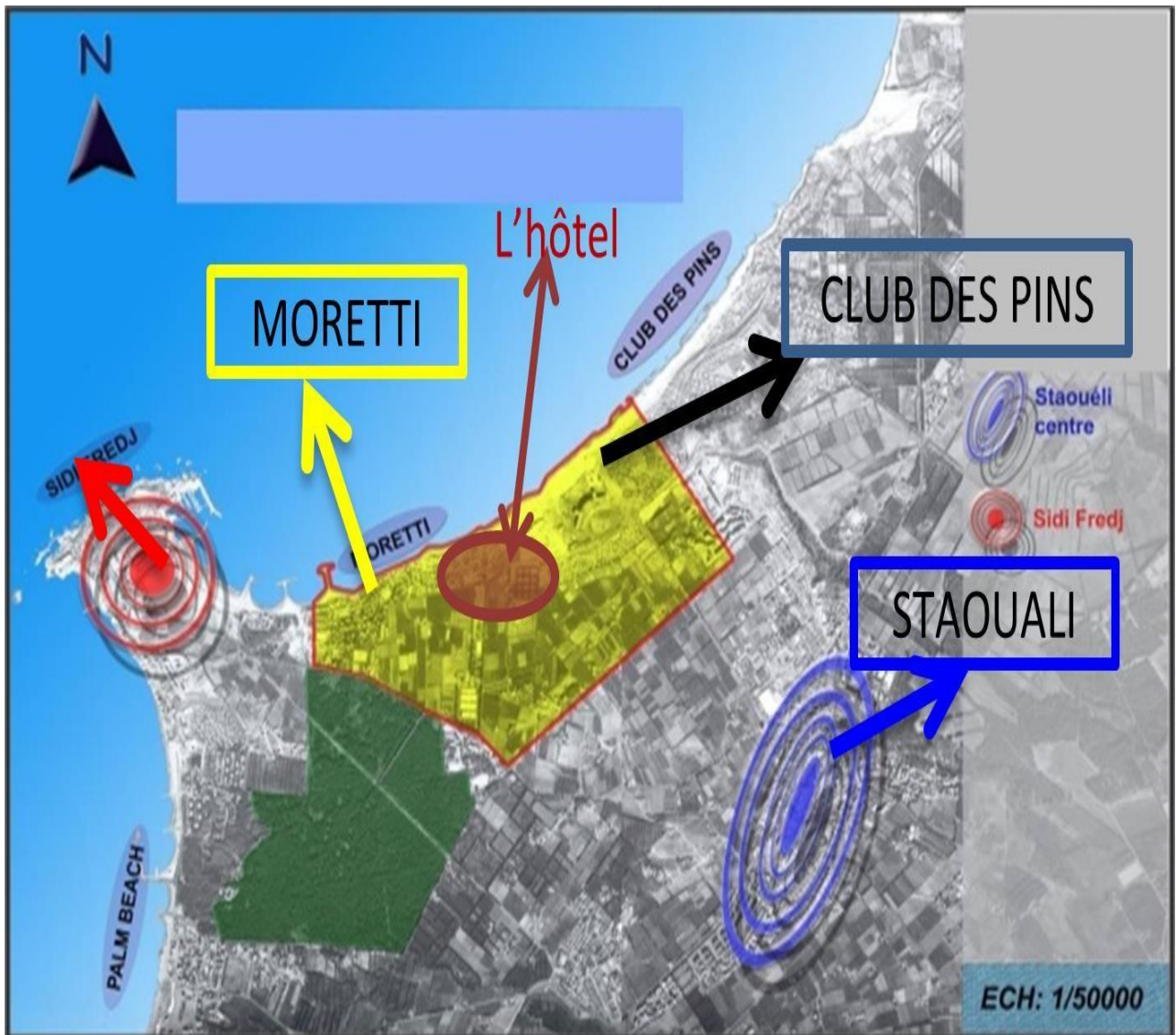
#### **9.4/Le programme de l'hôtel :**

-424 chambres : chambres double des suites juniors et supérieures, et deux suites présidentielles

-Salle de réunions - Salles de conférences - Business Center - 5 restaurants

-2 deux bars - 1 discothèque - Deux piscines - 4 cours de tennis - Une plage privée

#### **9.5/Environnement immédiat**



### 9.6/Analyse du plan de masse :

Le plan de masse de l'hôtel révèle la présence de 2 parties « bâtis et non bâtis » La partie bâtis est composé d'une forme assez simple, composée d'une barre tordue en son milieu, d'un triangle et de trois tours cylindriques

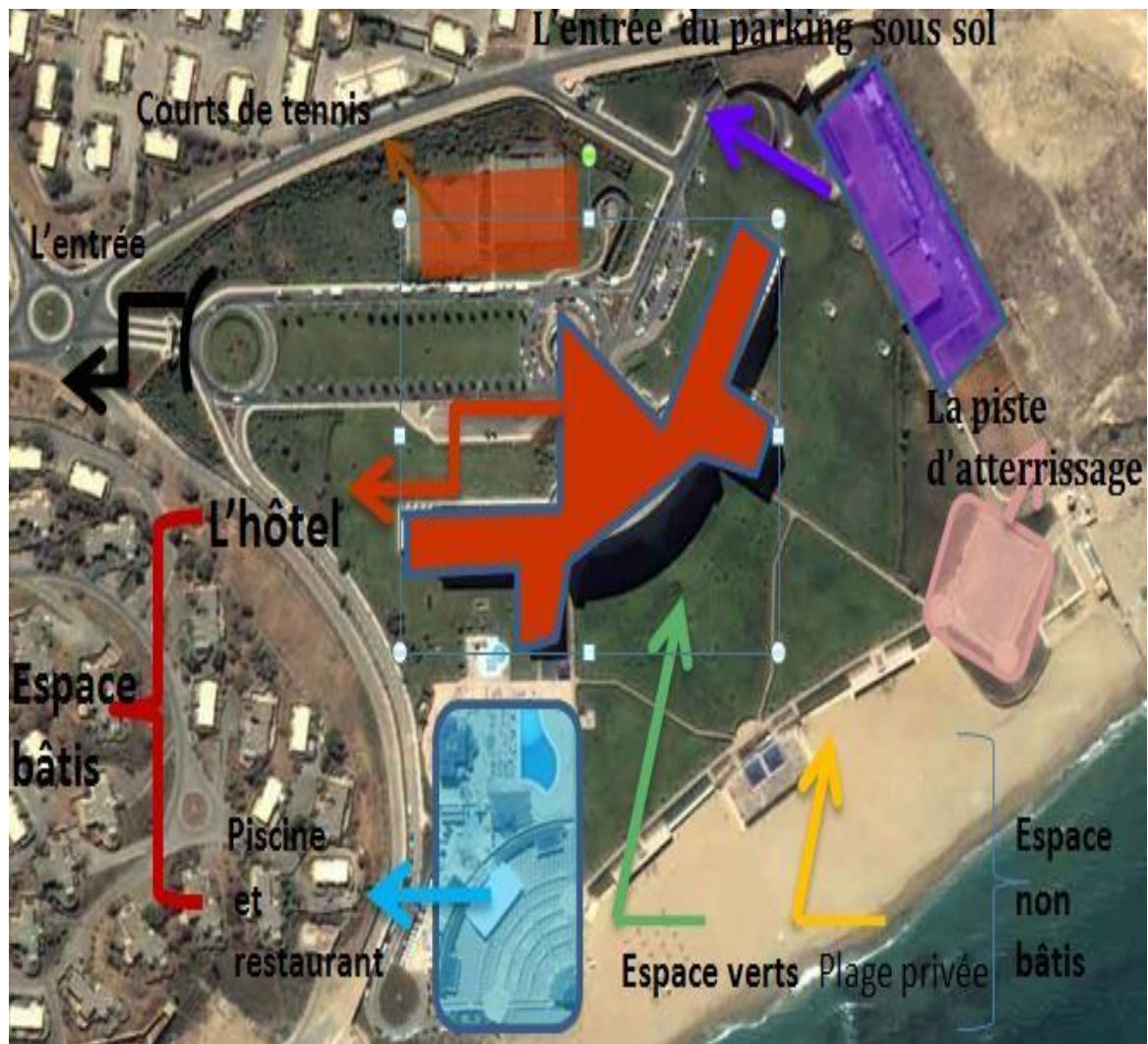
Le restaurant extérieur, La piscine et la piste de danse ,4courts de tennis

-parking (extérieur et sous-sol), La piste d'atterrissage

-L'entrée de service

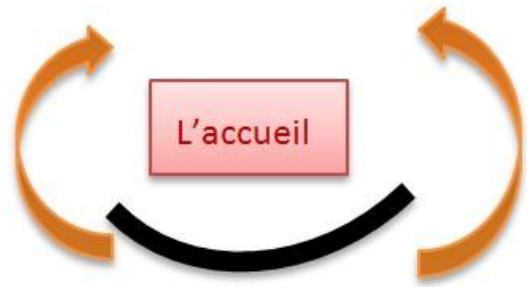
-la partie non bâtis contient

-les espaces verts et la plage



### 9.7/Principe d'implantation :

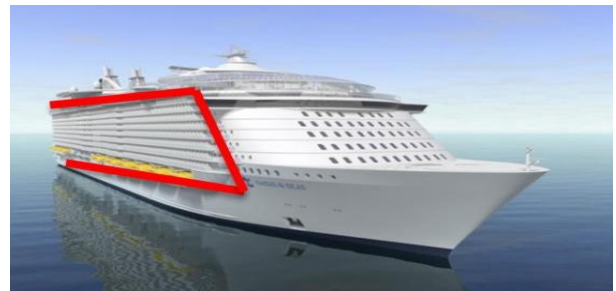
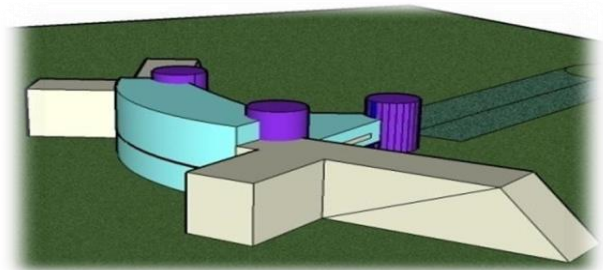
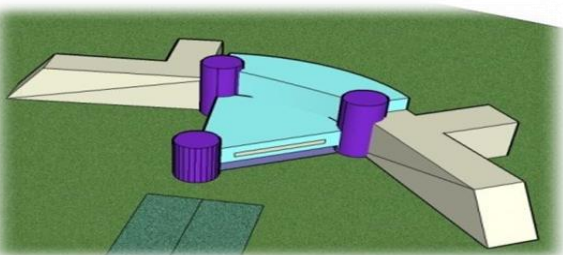
Le Sheraton Club des Pins a une implantation à la fois symbolique et fonctionnelle ; la forme à bras ouverts souligne la fonction d'accueil. Le caractère monumental de l'édifice est obtenu par l'emploi de la symétrie. Le site est marqué par un axe principal (celui de la ligne d'horizon). L'axe de symétrie de l'hôtel lui est perpendiculaire.



### 9.8/Genèse de la forme :

L'hôtel révèle la présence d'une forme assez simple qui est composée d'une barre tordue en son milieu, d'un triangle et de trois tours cylindriques.

Sa forme à bras ouvert et son l'emplacement à côté de la mer rappelle la forme d'un bateau.



### 9.9/Analyse des façades :

Dans les façades on retrouve une différenciation entre le traitement



du bloc central et celui des ailes périphériques. Le bloc central est recouvert de plaque en pierres calcaires pour donner un degré de massivité, et d'une importance accrue. Et Le traitement des deux ailes est constitué d'un module répétitif.

Fig 47 Façade principale de l'hôtel

Nous retrouvons une différenciation au niveau vertical -système tripartite – (soubassement, corps, et couronnement)

Le soubassement : représenté par le RDC qui est doté d'un traitement plus transparent car il doit refléter une certaine ouverture vers l'extérieur et assurer la continuité visuelle avec l'environnement, et des pilotis Le couronnement : une bande de panneaux préfabriqués recouvrant

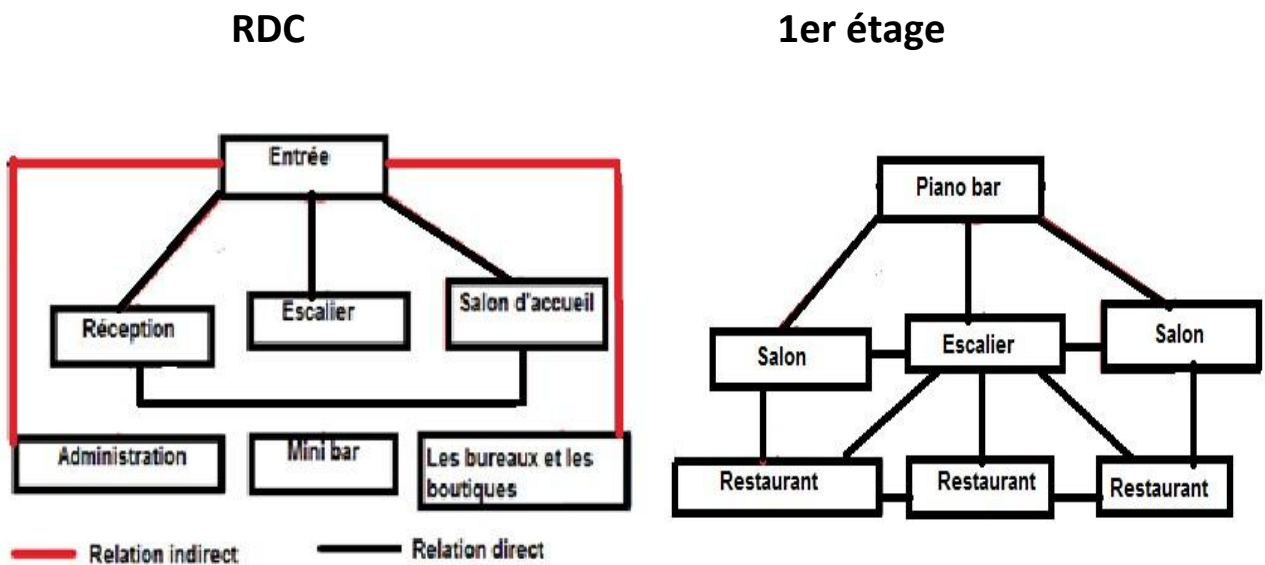


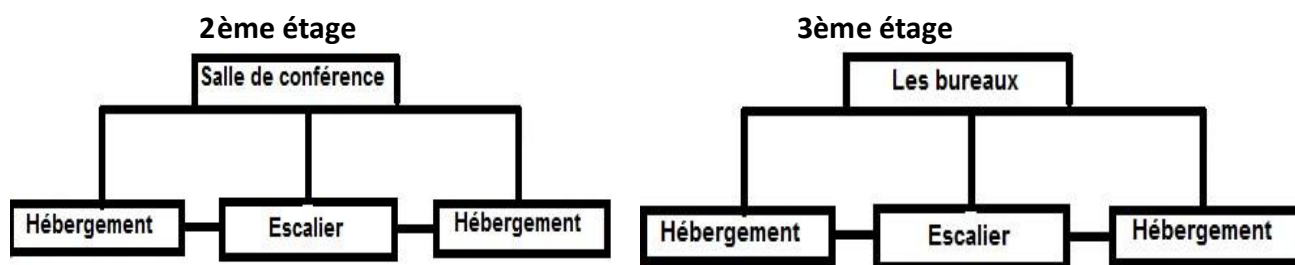
Fig. 48: Le soubassement



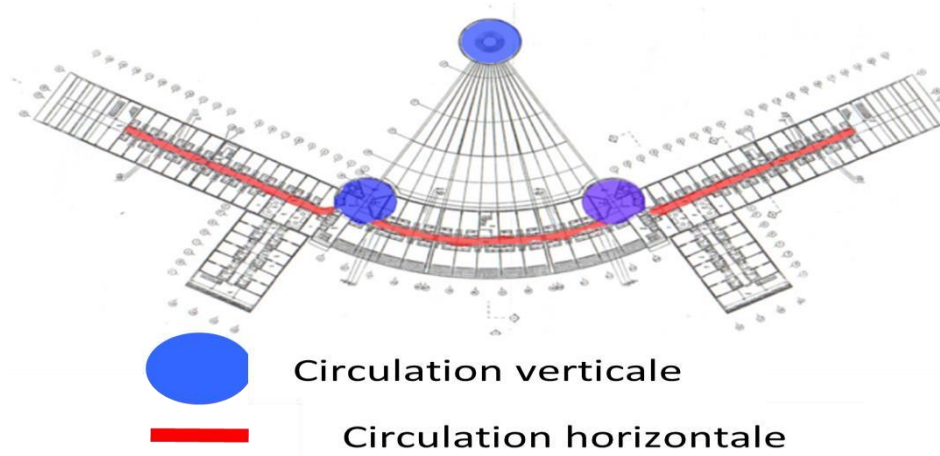
Fig. 49 : Des pilotis

### 9.10/Schéma d'organisation des différents :





V.6.1.1 1 - Circulation:





## **10 Conclusion**

L'espace central est affectée aux fonctions publiques, tel que l'accueil, la réception, la restauration, et les conférences. Ce bloc central représente donc le cœur battant de l'équipement car il structure l'ensemble et dirige chaque client vers une destination bien précise qui doit répondre à ses attentes et aux exigences de l'activité. Les deux ailes Est et Ouest sont utilisées comme espace d'hébergement tout en veillant au respect de la hiérarchie verticale basée sur le degré de confort et de luxe.

## **11 Conclusion général :**

Les villes littorales se différencient des autres zones du territoire par leurs particularités naturelles, sociales et économiques.

Ce travail était élaboré au premier lieu, dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans : urbanistique et architectural.

Sur le plan urbanistique on a constaté que l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes dans le but de dégager le maximum de vue sur la mer, soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site.

L'architecture des villes littorales est adaptée aux conditions du milieu littoral, comme le choix de la forme, son orientation, la couleur du bâti et les matériaux utilisés.

Ainsi on a distingué que l'économie des villes littorales s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer, comme l'activité touristique qui adosse à la présence des stations balnéaires, et l'activité portuaire où on remarque la présence des ports industriels, de plaisance et de pêche.

Nous avons acquis un ensemble de connaissance qui nous a permis de mettre l'accent sur la ville littoral algérienne et son développement sur le plan urbanistique et architectural, et aussi un



aperçu sur la réglementation algérienne relative à la protection des villes littorales.

L'étude que nous avons menée a permis de mettre en évidence le fort potentiel touristique de l'Algérie, et qui consiste non seulement en ses nombreux attraits et atouts touristiques diverses.

L'analyse a aussi mis en évidence des défaillances et des manques dans les structures de base du pays ainsi que dans divers autres secteurs liés au tourisme et à l'environnement, ainsi que le faible développement de l'activité touristique actuelle.

Aujourd'hui, l'Algérie se trouve devant un défi très difficile à relever. Car la relance du secteur doit contenir un élément important qui permettra à l'Algérie de se singulariser et de se distinguer pour pouvoir trouver une place sur le marché international du tourisme. Il s'agit de trouver une marque de différence par rapport à ce qui se fait sur le bassin méditerranéen et cela peut être envisageable par l'injection de nouvelles fonctionnalités et services dans les stations balnéaires actuelles ou en propositions, afin de les rendre fonctionnelles toute l'année en attirant le maximum de touristes.

Le retard dans le domaine touristique en Algérie peut être considéré aujourd'hui comme une chance. En effet, alors que presque tous les pays du pourtour méditerranéens ont atteint la limite physique de leur capacité d'accueil, l'Algérie reste encore un site touristique quasiment vierge et inexploité, ce qui est incontestablement un autre atout pour peu qu'une politique de tourisme privilégiant l'environnement est mise en place. Elle peut aussi tirer profit des expériences des autres pour éviter les atteintes les plus graves à l'environnement sur le plan esthétique mais aussi en matière de consommation des ressources rares. Elle peut aussi

éviter les mauvaises expériences sur le plan social, Il n'y a aucune raison que l'Algérie ne rejoigne pas puis dépasse ses deux voisins.

Il faut appréhender le problème globalement, car personne ne pourra faire, seul, quelque chose dans ce domaine qui implique une panoplie d'activités et d'acteurs. En effet, le secteur touristique nécessite une bonne alchimie entre ses différents acteurs, des relations de confiance, d'incitation, de régulation... Rien ne se fera en dehors de ces coopérations entre différents acteurs.

Il ne suffit pas de ramener des touristes ; mais il faut penser à les fidéliser. Une politique intensive, qui vise à fidéliser ses touristes et les inciter à revenir en Algérie, peut s'avérer très bénéfique. En effet, il est important de mettre en place un plan marketing pour la revalorisation de la destination Algérie et le développement du secteur du tourisme

Pour cela le développement des infrastructures et des équipements touristiques est une condition nécessaire.

# BIBLIOGRAPHIE

## Site internet et publication en ligne :

- Cherchell, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cherchell>, consultée le 25 décembre 2015. -Éléments architecturaux : balcons et loggias, Cahier de Recommandations Pour un aménagement durable Octobre 2009.
- Érosion du littoral, [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rosion\\_du\\_littoral](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rosion_du_littoral) consultée le 7 janvier 2016.
- La ville de Cherchell, <https://paradu6.files.wordpress.com/2013/11/la-ville-decherchell.pdf>, consultée le 29 avril 2016.
- Le climat, <http://pm22100.net/pages/enercoop/C/climat.html>, consultée le 7 janvier 2016.
- Le littoral, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Littoral>, consultée le 24 janvier 2015. -Les devantures commerciales en centre ancien, UDAP, <http://www.mairiebelleville.fr/cities/200/documents/bbf6jt5id0zt6j.pdf>, consultée le 6 décembre 2015.
- Les différents types de côtes, <http://hmf.enseeiht.fr/travaux/CD0001/travaux/optsee/hym/16/classificati on/pa01.htm>, consultée le 1 février 2016.
- Lestsunamis, [https://www.notre-planete.info/terre/risques\\_naturels/tsunamis.php](https://www.notre-planete.info/terre/risques_naturels/tsunamis.php), consultée le 8 janvier 2016.
- Lumière naturelle, <http://www.gif-lumiere.com/lumiere/architecture.php>, consultée le 18 mars 2016.

-Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise", Activité : Protection des sites sensibles naturels marins du secteur Cap Djanet au Mont Che noua, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement mars 2005.

-Saint Nazaire, la prise en compte du patrimoine du PLU, l'architecture balnéaire, 2007. -Submersion marine, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Submersion\\_marine](https://fr.wikipedia.org/wiki/Submersion_marine), consultée le 8 janvier 2016.

## **Les thèses : les ouvrage les livre**

-**ANNIE Pinaud-Bonnellie**, « Arcachon : gestion du patrimoine et de l'espace urbain ». In Architecture, Urbanisme et Aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaine N°08, CESURB, France 1993, pp. 43-55. (I.M.C.O.M =, C.H.E.T =, CESURB = Centre d'Etudes des Espaces Urbains).

-**BESEME O, HEBRAUD F**, « La Grande-Motte cité des dunes, cause Hérault », Presses du Languedoc, 1994, p 79.

-**DEWAILLY-Jean-Michel** : « tourisme et aménagement en Europe de nord », Ed Masson, Paris 1990, P 155

-**Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY** : "Territoire, villes et architecture balnéaire : L'exemple de la Grande Motte." In Cahiers de la recherche architecturale, n°32/33. 1993. Pp. 59-72.

-**DRYFEUS-SIGNOLES Catherine** : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 2002, p14.

-**Dictionnaire de Larousse**

-**François Morricone -Brad, Frédéric Dinard**. « L'urbanisation du littoral méditerranéen », Mapped Monde, 2000.

-**MEGHFOUR KACEMI Malika**, « les recommandations pour l'élaboration des PDAU et POS dans les zones littorales 2004 ». P34.

-**MERLIN, Pierre**. L'Aménagement du territoire. Broché. 2002.

-**MIOSSEC Alain**, « Les Littoraux Entre Nature et Aménagement », Armand Colin, Paris, 2004, 183P. -**MIOSSEC Alain**, les littoraux entre nature et aménagement, (12/2004). Edition Armand Colin.

-**NICOLAS Delay**, « Protéger et valoriser le littoral », P 4.

-**Pas off, R.**, « Les littoraux, Impact des aménagements sur leur évolution », éd. Masson. 1993.

**-PELLEJERO Martinez.** (2002): La politique touristique en Espagne XX siècle: une vision générale, Histoire contemporaine, n° 25, 233-265 pp.

**-PICON A, PRELORENZO C,** « L'aventure du balnéaire, la Grande-motte de Jean Balladur », Parenthèses, 1999, p 57-79.

**-Pierre LABORDE,** architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaines N°8. CESURB, Talence, 1993. 119p.

**-PIERRE Merlin.** Tourisme et aménagement touristique : Des objectifs inconciliables ? - Nouvelle édition (2008) Editeur : la documentation française, Les Etudes N°5268-69.

**-SAMUEL Robert,** « La vue sur mer et l'urbanisation du littoral » Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant. Géographie. Université Nice Sophia Antipolis, 2009. Français p 49.

**-SAMUEL Robert & HELENE Merlin** HABITER le LITTORAL enjeu contemporains n 23 Mar 2017, p57.

**-Sanchez, E. (2001):** La montée du tourisme européen dans le L'Espagne des années 1960, Arbor CLXX, 669, 201-224 pp.

-Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », Livre3 Les sept pôles touristiques d'excellence.

## Les sources des figures :

### Chapitre 1

Fig. 1 : Source : <http://www.tuxboard.com>

Fig. 2 Source : <http://www.algerie-monde.com/villes/algeria/>

Fig3 Source : <http://www.italia-monde.com/villes/Italie>

Fig. 4 Source : <http://www.lepoint.fr/actualites-voyages/2009>

Fig. 5 Source : <https://www.incinqeterre.com/fr/manarola>

Fig. 6 Source : <http://www.algerie-monde.com/villes/algeria>

Fig. 7 Source : <http://www.algerie-monde.com/villes/algeria>

Fig. 8 Source : <http://footage.framepool.com>

Fig. 9 Source : <http://www.sur>

Fig. 10 Source : <http://www.vacances-en-grece.fr/>

Fig. 11 Source : [littoral.aquitaine.fr](http://littoral.aquitaine.fr)

Fig. 12 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 13 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 14 Source : mémoire fin d'étude

Fig15 Source : mémoire fin d'étude

Fig. 16 Source : Prise par le groupe

Fig17 Source: <http://fr.dreamstime.com/>

Fig18 Source : <http://bejaia06-dz.skyrock.com/1184357132-Place-Guidon.html>

Fig19 Source : Travel-image.com

Fig20 Source : Travel-image.com

Fig21 Source : <http://www.algeriesite.com>

Fig22 Source : <http://www.lepointeco.com>

Fig23 Source : mémoire fin d'étude

Fig24 Source : [tpemilitari.sitew.com](http://tpemilitari.sitew.com)

Fig25 Source : <http://www.routard.com>

Fig26 Source : [www.google/images.com](http://www.google/images.com)

Fig27 Source : <http://dzactiviste.info>

Fig28 Source : Mémoire fin d'étude

Fig29 Source : [lemag.helenarubinstein.com](http://lemag.helenarubinstein.com)

Fig. 30 Mémoire fin d'étude

Fig31 Source : [www.viree-malin.fr](http://www.viree-malin.fr)

Fig32 Source : <http://dzactiviste.info>

Fig33 Source : [agenceavantage.fr/](http://agenceavantage.fr/)

Fig34 Source : mémoire fin d'étude

Fig35 [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

Fig36 Source : [www.panoramio.com](http://www.panoramio.com)

Fig37 Source : [www.c-royan.com](http://www.c-royan.com)

Fig. 38 Source : Mémoire fin d'étude

Fig39 Source : [www.huffpostmaghreb.com](http://www.huffpostmaghreb.com)

Fig40 Source : Mémoire fin d'étude

Fig41 Source : Mémoire fin d'étude

Fig42 Source : Mémoire fin d'étude

Fig43 Source : [agenceavantage.fr/](http://agenceavantage.fr/)

Fig44 [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

Fig45 Source : Mémoire fin d'étude

Fig46 Source : Travel-image.com

Fig47 Source : Mémoire fin d'étude

Fig48 Source : <http://footage.framepool.com>

### **Cas d'étude**

Fig. 1 : Absence d'animation au niveau de Source : Google Arth est modifié par Alouche et Boute bal

Fig. 2 Source : Mémoire fin d'étude

Fig3 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 4 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 5 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 6 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 7 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 8 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 9 Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 10 Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 11 Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 12 Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig. 13 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 14 Source : Mémoire fin d'étude

Fig. 15 [www.algeriepyrenee](http://www.algeriepyrenee)

Fig. 16 Source : Mémoire fin d'étude

Fig17/ Source : EXTRAIT DU PDAU DE CHERCHELL (Révision)

Fig18 [www.algeriepyrenee](http://www.algeriepyrenee)

Fig19 [www.algeriepyrenee](http://www.algeriepyrenee)

Fig20 Source : Google Arth est modifié par Alouche et Boute bal

Fig21

Fig22 Promenade de Copacabana Brésil Source : [promenade-in-Copacabana-Beach](http://promenade-in-Copacabana-Beach)

Fig23 L'embouchure France Source : <http://floride.fr/le-parc-aquatique/>

Fig24 Source <https://gailebishop.wordpress.com/about/>

Fig25 Thalasso Alliance Pornic France Source : <https://www.spaetc.fr/fr/adresses/alliance>

Fig26 Marina la baie de gamma th Source : <http://tunisie.co/article/1010/actus/plaisance>

Fig27. Hôtel la baie des Anges <http://myhomein-nice.com/actualites/tag/marina->

Fig28 D'amish à Shenzhen /com/ho254865/sheraton-dameisha-resort-shenzhen-shenzhen



Fig29 : Jardin d'essai Hama Alger <https://www.trekearth.com/gallery/Africa/Algeria/Coast/Alger/Algiers/photo1074300.ht>

Fig. 30 L'hôtel Le Sheraton Sheraton d'amish-ressorti-Shenzhen-Shenzhen-china/



## **1/Introduction :**

La ville de CHERCHELL c'est avant tout le Témoin vivant de deux milles ans d'histoire, en Effet elle assiste à l'avancement de plusieurs Civilisations de différentes époques laissant à Chaque passage des témoignages concrets Qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent Aussi un patrimoine historique universel De valeur inestimable et de grande importance Économique et touristique.



Fig1

## **2/Choix de la ville de Cherchell**

Nous avons choisi la ville de Cherchell par rapport :

- sa situation stratégique (ville littoral)
- son histoire
- ses potentialité naturelle
- ses infrastructures touristique
- La croissance de la ville : comment et pourquoi ?
- Les tracés routiers et fonciers.
- La typologie du bâti.



Fig2

### 3/Analyse urbaine de Cherchell :

#### Présentation du la ville de Cherchell

##### 3.1/Situation géographique SUR LE PLAN NATIONAL ET Régional

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26Km, située dans la région Nord du centre Algérien à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza.

-la commune de Cherchell est comprise entre : le Cap de Che noua et celui de Ténès, et s'étale sur une surface de 130Km<sup>2</sup>

Elle est limitée comme suit :

- Au Nord : par la mer Méditerranée.
- Au Sud : par les communes Menacer et Sidi Amer.
- A l'Est : par la commune de Tipaza.
- A l'Ouest : par la commune de Sidi Giles.

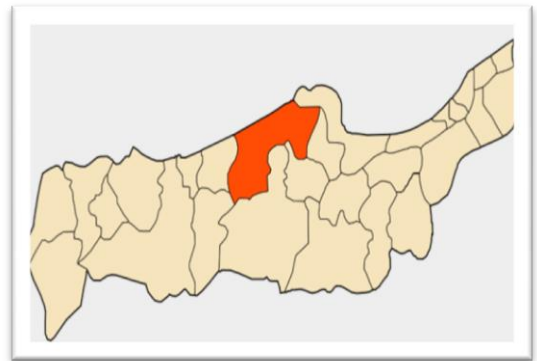


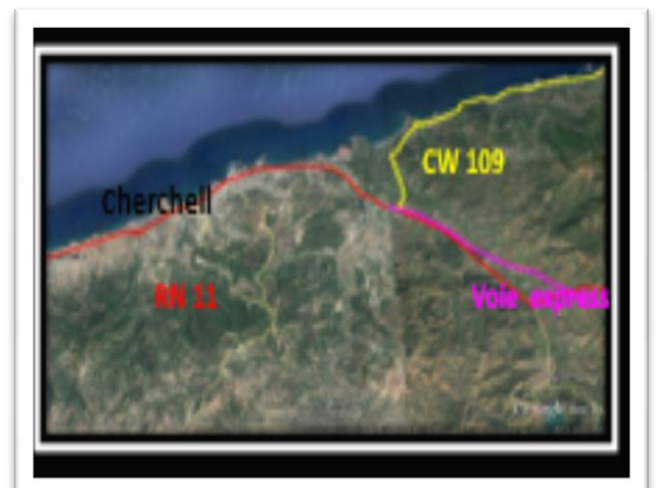
Fig3

##### 3.2/Accessibilité :

Cherchell est accessible par :

**La RN 11** venant de Sidi Amar, c'est le seul axe structurant de la ville et la route qui relie les villes côtières d'Alger jusqu'à Mostaganem.

**Le CW 109** venant de Tipaza



**La voie express** venant d'Alger en passant par Tipaza.

Fig4

## **4/Présentation sur le plan urbanistique et architectural**

**4.1/Contexte naturel** : La ville de Cherchell dispose d'un héritage naturel important :

**La mer** : la cote de Cherchell s'étend sur près de 26km ornée de plages, de criques, de baies et de falaises

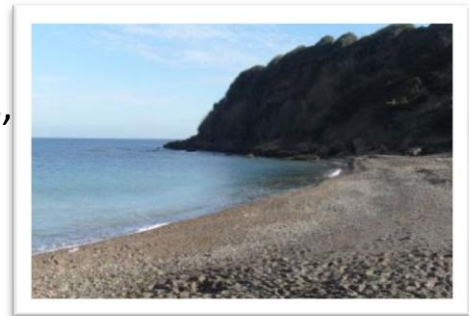


Fig5

**La montagne** : elle est considérée comme une barrière naturelle de développement de la ville.



Fig6

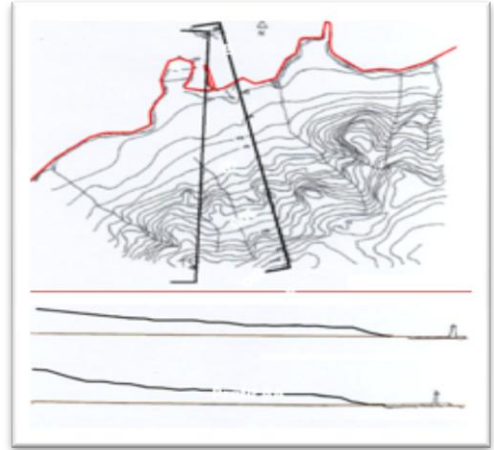
**Les terres agricoles** : se trouvant sur la bande côtière au côté Est de la ville, présentent une barrière naturelle du développement de Cherchell.



Fig7

#### **4.2/Données morphologiques** : La

ville de Cherchell est implantée sur un replat légèrement accidenté donnant sur la mer, il forme une étroite bande entre la mer et la montagne

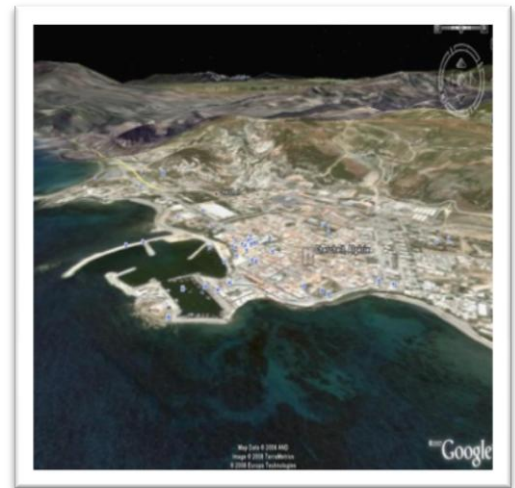


Profils AA, BB, thèse

**Synthèse** : La ville basse dans la zone inférieure à 10%.

La ville de transition dont la pente varie entre 10% et 15%.

La ville haute dont la pente varie entre 15% et 20%.



Vue aérienne montrant le relief de la ville

De Cherchell, Google Arth

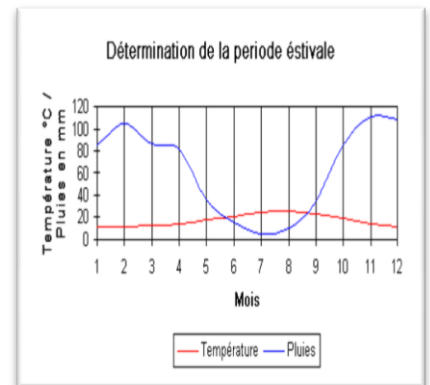
**4.3/Données climatiques** : La ville de Cherchell par sa situation jouie d'un climat très agréable caractérisé par l'alternance d'une saison chaude et sèche et d'une saison froide et humide. Donc la ville par ces richesses quelles présente, constitue un pôle d'activité attractivité favorisant le développement de plusieurs types de tourisme.

**4.4/Les températures** : elles varient entre 31°C pour les mois

Chauds de l'été (juillet, août) à 7.5°C pour les mois les plus froids (décembre à février).

**4.5/Les vents dominants** : pour les vents, ils sont généralement de direction nord-ouest, les mois de novembre à avril (vents d'hivers) et des vents nord-est les mois d'été.

**4.6/La pluviométrie** : les précipitations moyennes enregistrées par la station du Mead font ressortir ,,,,,,une pluviométrie moyenne annuelle de 600 mm durant la période 1978\_2004.



**4.7/L'humidité** : l'humidité à Cherchell est très élevée, elle varie entre 40% (en mois de juillet) et 94% (en mois de février, mars, et avril). Elle est soumise à la régularisation de la mer.

## **5/Sur le plan social** :

**5.1/Population locale** : Estimée à 50605 habitants en 2010, mais la ville reçoit des flux touristiques importants venant des autres régions intérieures tel que Ain défila et Médéa...surtout en période estivale.

## **5.2Vocation de la ville** :

La ville de Cherchell est caractérisée par une vocation agraire vue l'existence de vastes terrains agricoles (soit 33 pour cent du domaine terrestre de la ville), ainsi que la pêche traditionnelle (le port de pêche).

Ainsi Cherchell possède des potentialité naturelles, historiques et touristiques, l'ensemble de ces potentialités variées nous offrent la possibilité de développer et de promouvoir plusieurs types



De tourisme : Un tourisme balnéaire Un  
tourisme climatique Et un tourisme urbain  
de paysage



Fig. 8

## 6/Présentation de la ville sur le plan architectural et

### Urbanistique à travers les périodes :

**Période phénicienne :** 4<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> siècle av JC

La ville était appelée 'IOL', elle avait une vocation commerciale Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote de l'Afrique. La disposition du site littoral de Cherchell attirait les navigateurs phéniciens. Durant cette époque la ville d'iol s'étendait sur 8ha à 10ha elle n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable sauf l'établissement du phare

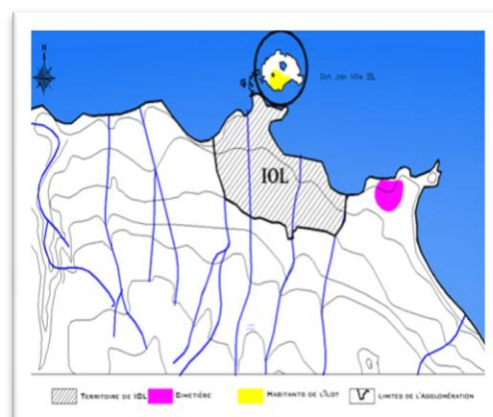


fig9

**Période romaine :** 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> siècle ap JC

Après la chute de Carthage, les romains se sont installés dans les villes phéniciennes et IOL fut nommée 'Caesarea' qui était la capitale romaine la plus grande dans toute la méditerranée, La ville fut dotée de plusieurs édifices de grandes valeurs (port romain, tracé en damier, crado et decumanus, créations des cirques...etc)

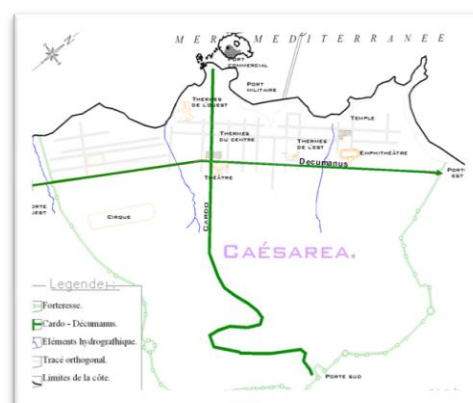


fig10

**La période médiévale :** 15<sup>ème</sup> siècle Cette époque a connu la destruction de l'ancienne ville par un séisme.

- La ville de Cherchell tomba sous le contrôle des turcs d'Alger, une forteresse fut alors élevée en 1518, au nord de l'actuelle place d'arme. L'installation des familles maures chassé d'Andalousie qui vont développer le domaine industriel et de l'agriculture et redonnons au port son souffle ancien.

**Période andalou turque** 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle Réutilisation de l'ancienne structure romaine et les mêmes matériaux préservation de la trame régulière et planifiée plus l'insertion d'une autre organique et spontanée qui suit une hiérarchie des espaces dictée par la hiérarchie des voies, la rue donne un tissu de rive et la ruelle donne un tissu d'implantation et l'impasse génère un tissu intérieur

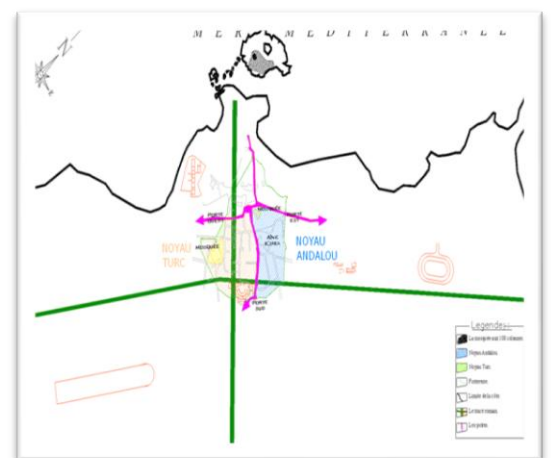


fig11

**Période coloniale :** 1840-1962 L'extension de la ville avait été effectuée vers l'est et l'ouest en franchissant l'enceinte défensive. Principal objectif était de renforcer le système défensif de la ville par la régularisation du plan de la ville médiévale. On constate aussi un réalignement des voies sans un module préétabli dans le souci de préserver l'existant

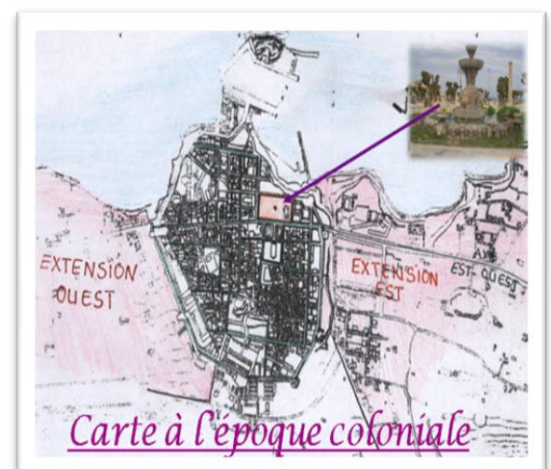


fig12



**Période postcoloniale :** Après

l'indépendance la ville passa à une étape de réappropriation de l'existant, ou les habitants ont occupé les différentes bâtisses délaissées par les Français et ainsi cette première décennie n'a apporté de plus à la ville mais à la deuxième décennie, il y a eu émergence de besoins pressants dues à la croissance démographique et la saturation du centre historique, ont conduit à l'extension de la ville au-delà de son enceinte, car la ville intra-muros était saturée par un programme urbanistique qui à exploité toutes les potentialités de son assiette

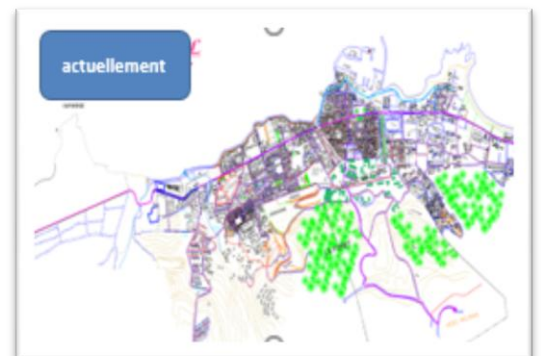
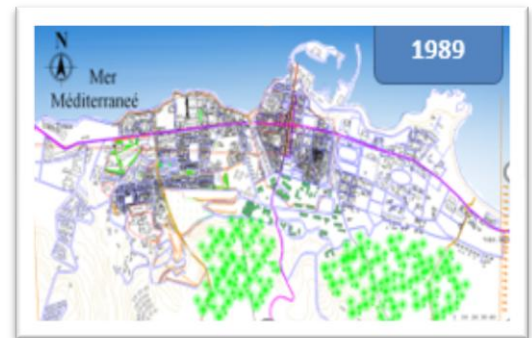
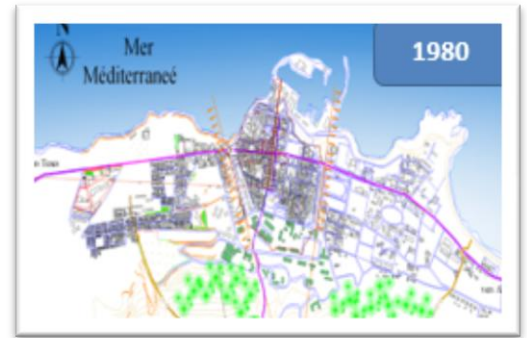
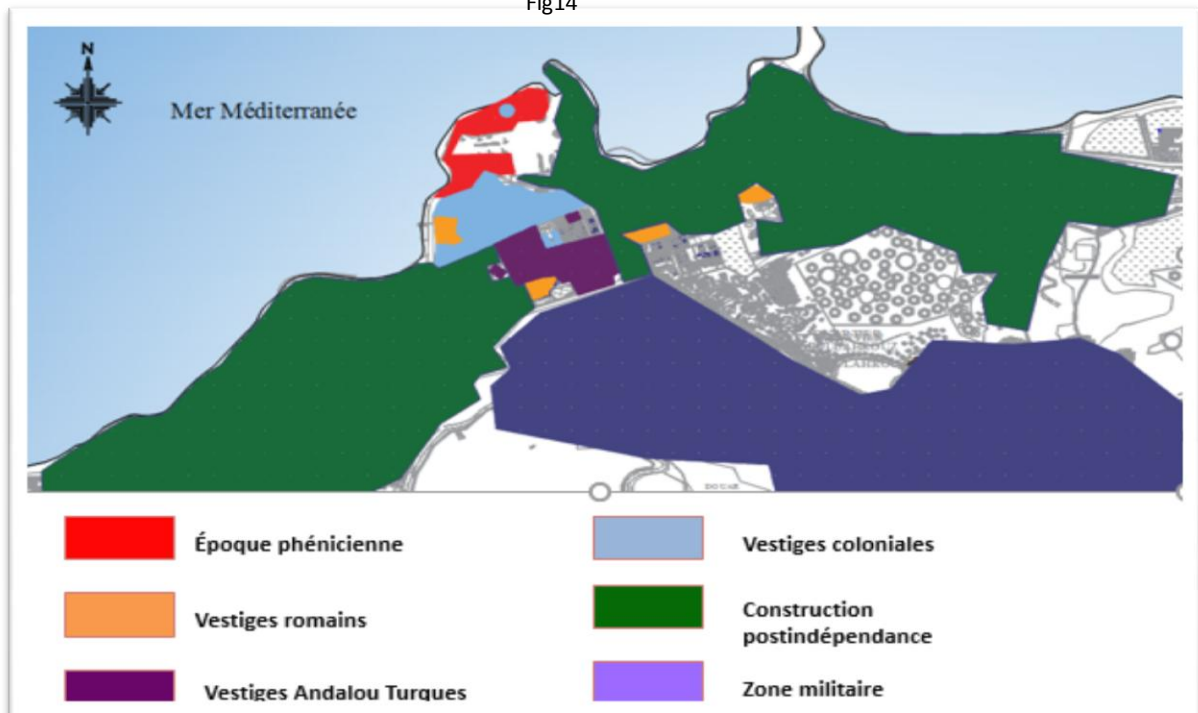


Fig13

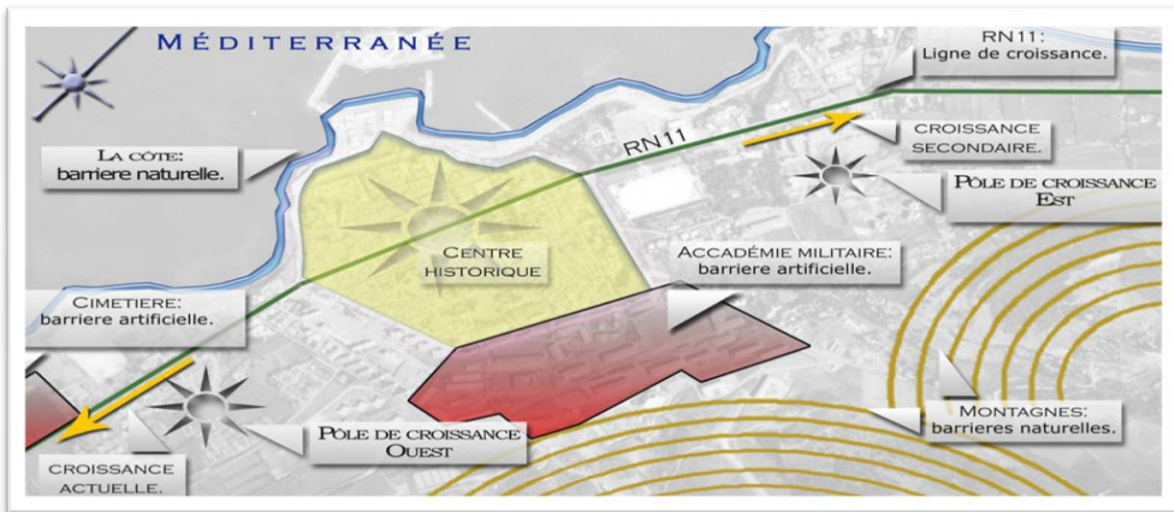
## Carte de synthèse :

Fig14



## Synthèse de l'évolution historique de Cherchell

La ville de Cherchell a commencé son évolution depuis son noyau historique, à l'époque arabo-musulmane, en une croissance polaire et continue. Mais ce développement a du changé de mode et est devenu linéaire dès que le tissu urbain a rencontré des barrières naturelles qui sont : la cote au nord-ouest et le relief montagneux au sud-est. À ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle qui est la caserne militaire au sud-est. Pendant cette croissance, le tissu urbain de la ville de Cherchell se transformait, mais a gardé des éléments forts, qui ont joué un rôle dans la détermination de sa forme actuelle, ce sont des éléments persistants qui forment l'identité de la ville car ils ont perduré à travers l'évolution de la ville.



## 7/Constat :

fig15

### 7.1/Les avantages de la ville

**Potentialités historiques de Cherchell :** C'est la plus grande richesse de la ville Le tissu historique stratifié tel que Ain el Ksiba Les sites et monuments archéologiques tels que : le théâtre romain, le forum antique, les thermes de l'ouest, la porte de Ténès, le phare... etc. Actuellement la plupart de ces vestiges se trouvent dans un état de dégradation.



Fig. 16

**Potentialités culturelles :** Ce sont les édifices à caractère culturel qui sont une partie intégrante du patrimoine culturel de la ville de Cherchell, tel que :

La moquée El Rahman

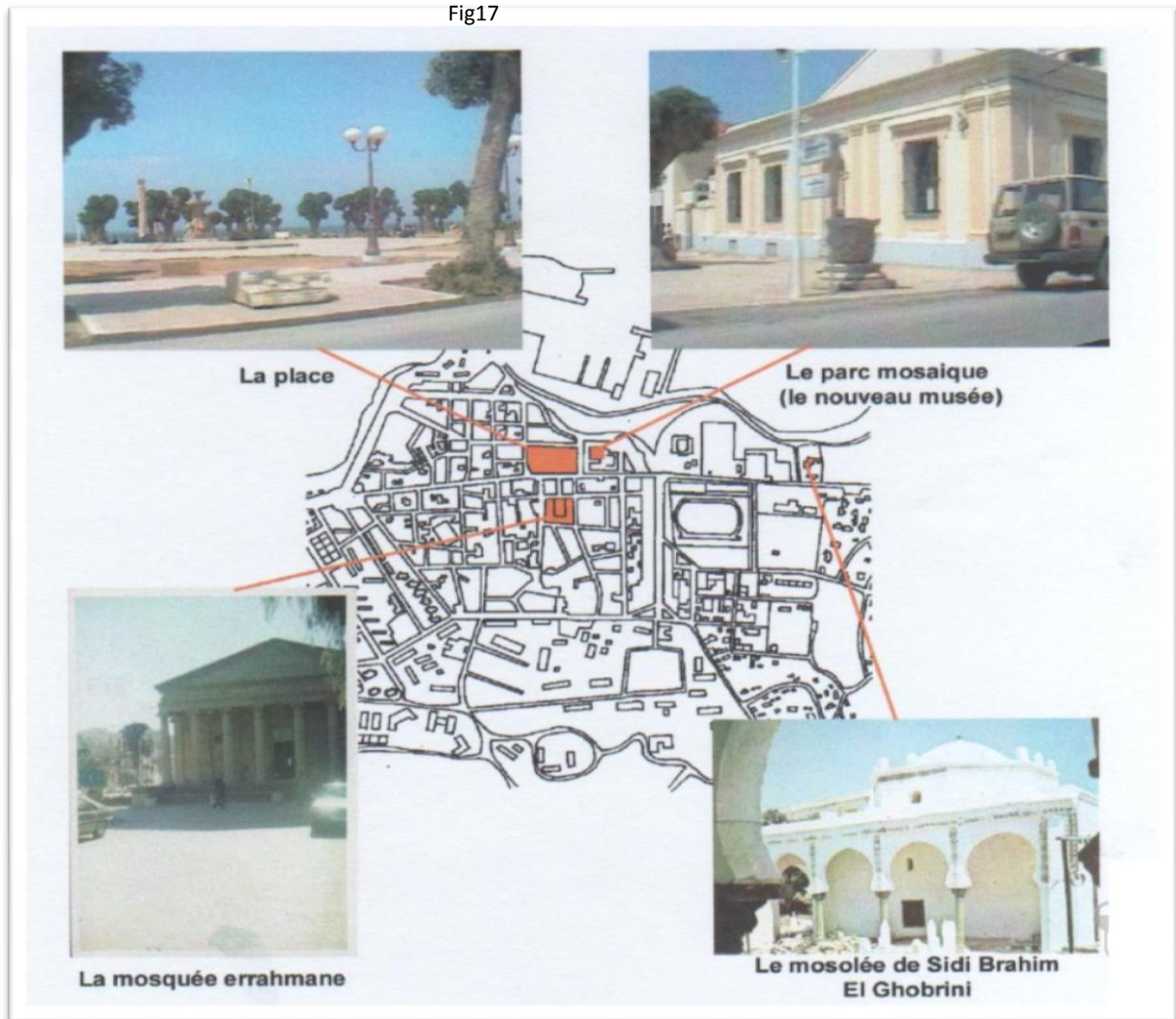
La mosquée de 100 colonnes

Le mausolée de Sidi Abed el Rahman el Ghor bini

Le parc mosaïque (le nouveau musée)

La place ...etc.

Fig17



**Potentialités naturelles** : par sa situation géographique, son relief, et en étant une ville littorale, Cherchell offre de très beaux paysages et attirent beaucoup de touristes surtout en saison estivale. Elle est dotée d'un littoral qui recèle une richesse naturelle touristique indéniable (plages, baies, falaises, mer et criques). L'abondance de

L'eau lui confère un caractère verdoyant exceptionnel (les forêts de pins d'Alep recouvrant largement certaines pentes, notamment dans les cluses des oueds).



fig18

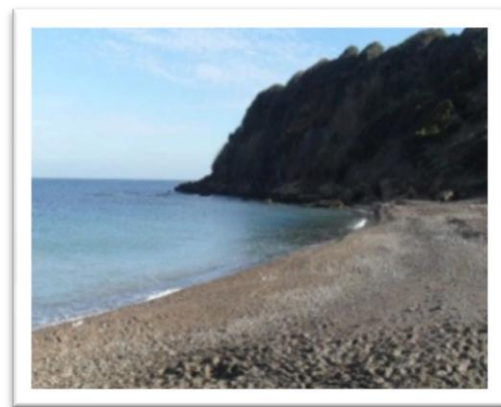


Fig19

**7.2/Les inconvénients de la ville à Cherchell** : La ville de Cherchell présente une richesse considérable et une gamme de potentialités d'intérêt touristique. Elle est extrêmement riche en patrimoine Historique et Culturels, Ce qui fait son cachet spécifique et son identité en tant que ville historique, mais malgré toutes les potentialités de Cherchell, le tourisme de la ville souffre de l'insuffisance et de la mal gérance, et le développement de ce secteur est nécessaire.

Les richesses historiques et culturelles de Cherchell forment son identité, et cela signifie que cette identité doit être préservée, et que la réalisation de projets à caractère touristique au sein de la ville ou sur sa bande côtière est impossible, afin de garder ses éléments de persistance qui font son identité.

Les terres agricoles de part et d'autres de l'agglomération chef-lieu de Cherchell doivent être préservées, et donc l'extension de la ville ne doit pas se faire latéralement, ainsi que les projets touristiques.

Cela signifie que la ville ne peut pas recevoir des projets à caractère touristique pour les raisons précédentes, et la saturation de la ville nous pousse vers une réflexion qui consiste à créer un nouveau pôle touristique en dehors de la ville, qui répondra aux besoins de la ville et qui va alléger sa saturation en créant un équilibre latéral.

La ZET d'Oued el Bellah est convenable pour cela, ainsi le projet touristique dans cette zone sera à la porte de Cherchell, séparé à cette dernière par les terres agricoles à préserver, tout en restant dépendant de la ville et de son cachet historique et culturel.

### 7.3/Le Constat GENERAL :

D'après notre étude et l'analyse de la ville de Cherchell nous sommes arrivé à une synthèse générale qui nous a permis de sortir avec trois situations dans la ville : le front de mer - le noyau historique – les différentes nouvelles extensions.



**Le front de mer :** La partie front de mer de la ville de Cherchell, s'est développée parallèlement à la mer le long du tronçon de la route nationale n°11 qui longe la cote .Elle se compose de trois parties distinctes : Parti Central, Parti Est, Parti Ouest.

## **8/Proposition de pdau**

L'intérêt du schéma d'aménagement constitue en premier lieu une initiative sur les problématiques de la ville constatées précédemment, et de mettre en évidence la zone d'intervention. Pour élaborer ce schéma on a préconisé les actions suivantes :

### **-Mise en valeur du port:**

Ouverture de la ville sur son port comme étant un élément fondamental de sa composition urbaine (préservé l'usage de ce dernier-la pêche traditionnelle- et même touristique (valoriser le phare).

### **-Réaménagement du front de mer:**

Sert de connexion avec le centre ville, on propose tout au long de la frange côtière de créer une promenade ((Hôtels, Restaurants, esplanades et Activité commerciale d'attraction et d'exploitation de la façade maritime d'est en ouest.

### **-La voie nationale RN11:**

Qui est l'élément d'articulation entre l'Est, le centre et l'Ouest, elle nécessite l'élargissement à certain endroits, la création d'aire de stationnement. Et aussi l'alignement du commerce et service constituant la façade urbaine.

### **-Les percées urbaines:**

Leur but est de créer des articulations terre-mer. L'aménagement des percées implique la reproduction du même système d'organisation du noyau historique (percée directe vers la mer perpendiculairement à l'axe RN11), ceci vise à la recherche de l'identité de la ville.

### **-La voie express projetée Alger-Cherchell:**

Nous proposons la déviation de son tracé (projeté par le PDAU) pour éviter les problèmes de circulation que peut engendrer cet axe reliant la ville et la capitale en passant par des nouveaux projets situés à la périphérie ouest. Et aussi de proposer des pénétrantes de la voie express aux différentes parties de la ville Est, Ouest et centrale, afin de gérer le flux que génère cet axe.

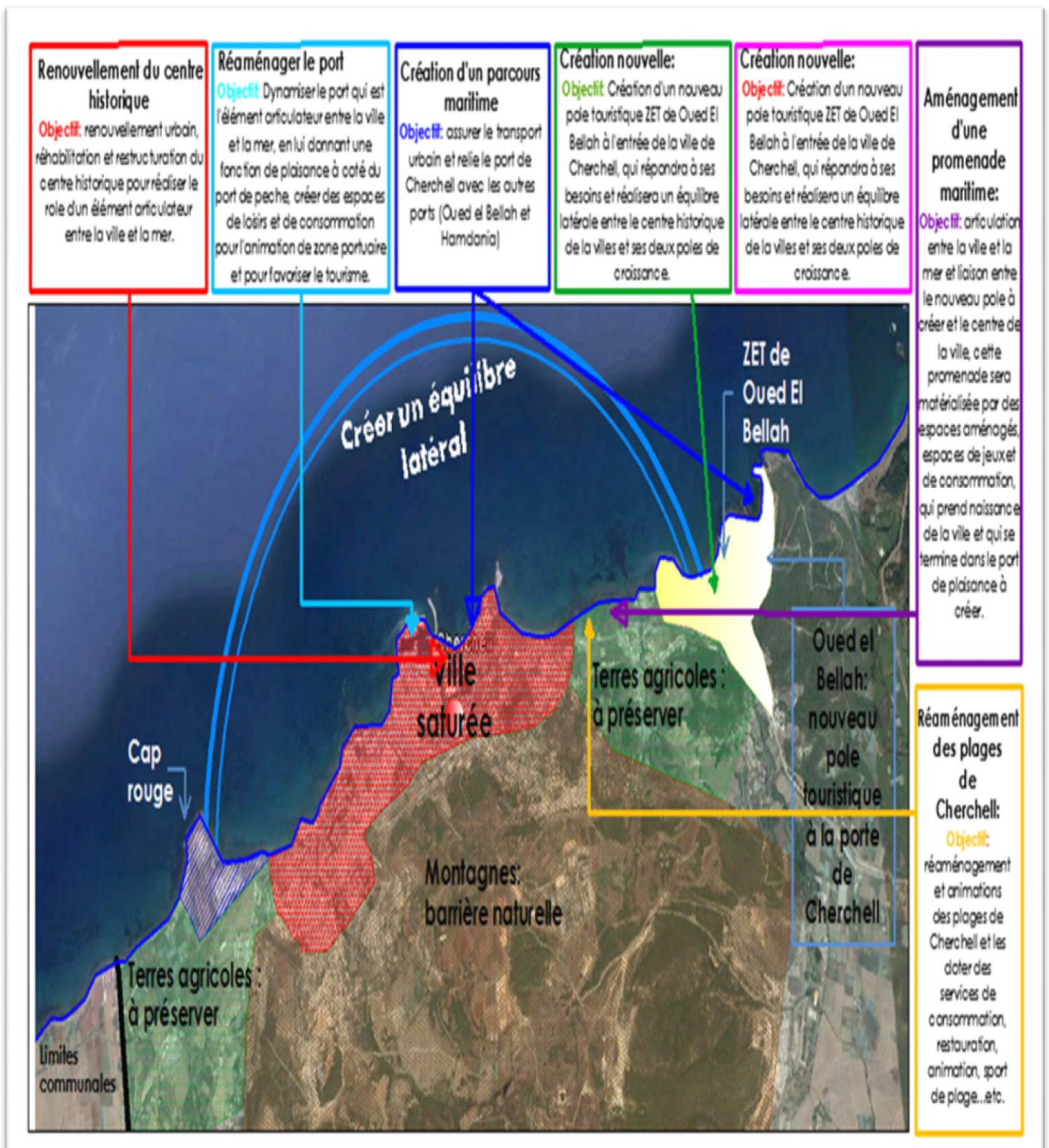
### **-Restructuration des poches vides (espaces résiduels) et restauration du vieux tissu:**

Tout en réalisant des voies de liaisons dont le but étant de matérialiser la cohésion entre les différents tissus de la ville (articuler les lotissements éparpillés, qu'on a vu apparaître suite à la politique d'urgence post-indépendante),l'affectation des projets urbains manquant dans la structure de la ville surtout en périphérie(espaces résiduels) cela englobe même la restructuration du vieux tissu d'Ain ksiba.

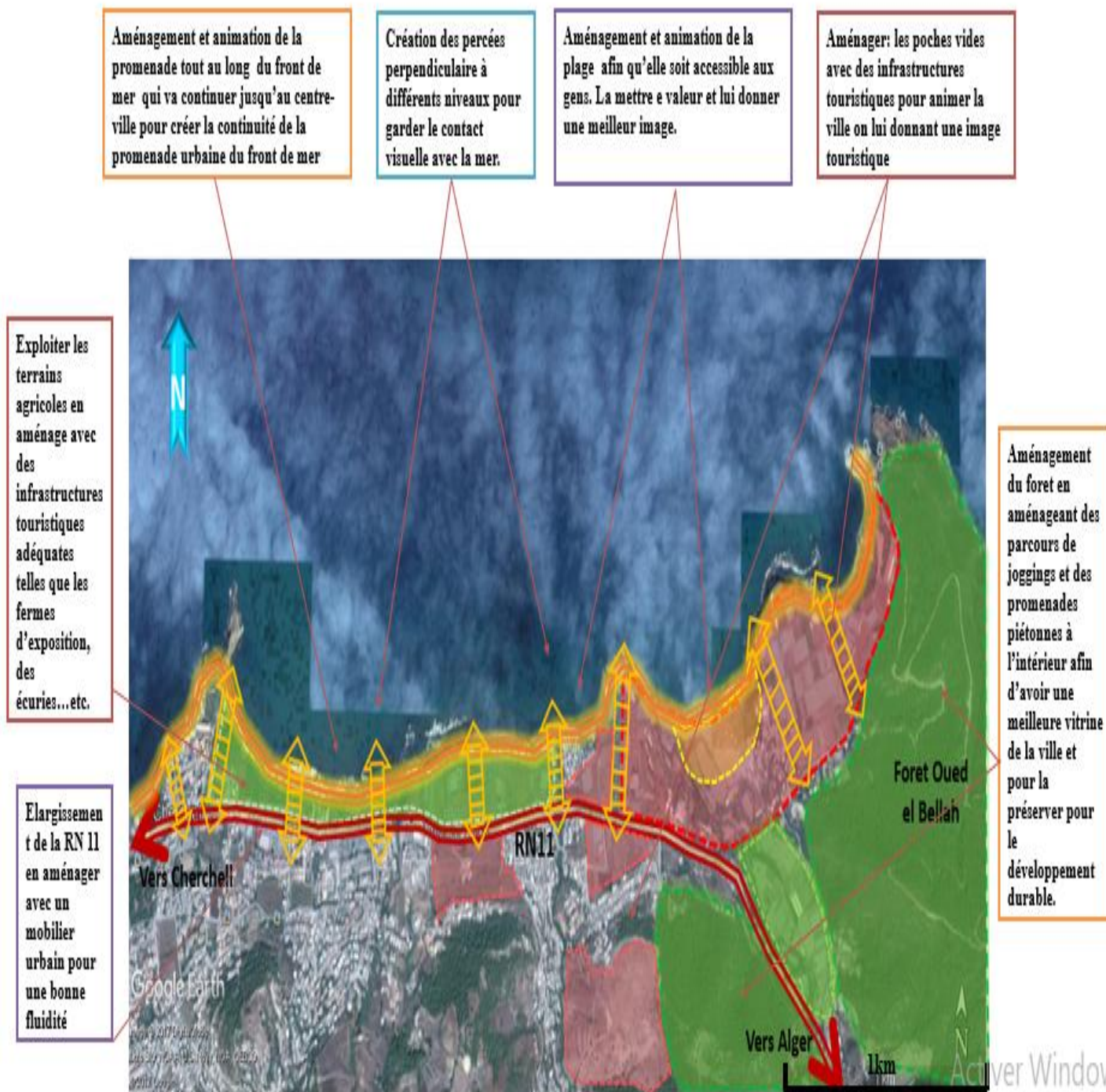
Rappel de constat	Les actions a mener	Les objectifs
<p>, Cherchell offre de très beaux paysage et attirent beaucoup de touristes surtout en saison estivale. Elle est dotée d'un littoral qui recèle une richesse naturelle touristique indéniable ( plages, baies, falaises, mer et criques</p>	<p>Valorisation des activités balnéaires Aménagement touristique</p> <p>Valorisation du cachet touristique</p>	<p>*Pour une meilleure image touristique de la ville</p>
<p>On retrouve dans le centre historique un bâti d'un mauvais état surtout après les deux séismes de 1980 et 1989.</p>	<p>Aménagement d'une zone mixte à caractère central Développement de nouveaux centre urbains *Restructuration et Densification des tissus urbains existants</p>	<p>pour une meilleure image urbaine de la ville</p>
<p>L'abondance de l'eau lui confère un caractère verdoyant exceptionnel (les forêts de pins d'Alep recouvrant largement certaines pentes ,notamment dans les cluses des oueds).</p>	<p>Valorisation des terres boisées <b>Valorisation des forêts</b> et restauration des terres</p>	<p>*Protection du tourisme climatique *Conservation des éléments naturels *Accroissement des productions forestières</p>
<p><b>Manque d'activités attractives au niveau du boulevard du front de mer, la difficulté d'accès, manque d'aménagement adéquat du port.</b></p>	<p><b>Réaménagement et mise en valeur du Port,</b></p>	<p><b>Ouverture de la ville sur son port</b> <b>Élément de sa composition urbaine</b></p>
<p>Un cadre bâti non homogène, qui ne présente aucune relation avec la ville initiale cela est accentue par le manque de liens physiques (voies, places publiques)</p>	<p>Alléger le tissu existant Et aménagement du système viaire</p>	<p>Fluidifier la <u>surculat</u>ion</p>



## 9/Plan d'action



## 10/Schéma de principe d'aménagement de zone d'intervention



Active Windows  
Accédez aux paramètres

# Rapport explicatif de projet

Thème : pour une meilleure image touristique de  
La ville de cherche

Titre : aménagement de la partie est de la ville  
(Oued belleH)

Projet : hôtel touristique

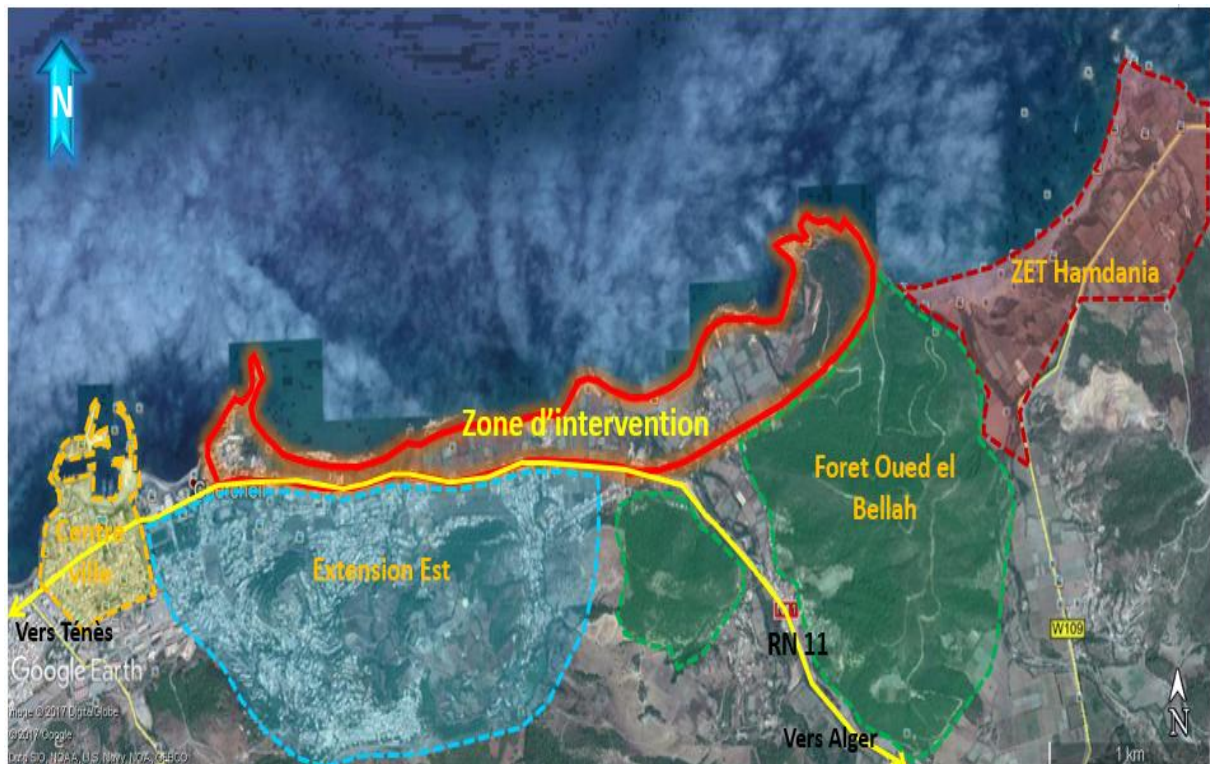
# 1/Présentation de l'air d'intervention

## 1.1/Situation géographique

DENOMINATION DE LA ZET : OUED BELLAH 2

COMMUNE: Cherchell,

DAIRA: Cherchell, WILAYA: Tipaza



SUPERFICIE: 163 Ha.

Fig20

Le site d'Oued Mellah, est situé à proximité de la ville de Cherchell dont il est distant de 2.5Km.

Il prend ses limites :

Au Nord : par la mer Méditerranée

A l'Est : par le cap blanc et suit la limite de la forêt jusqu'à la RN 11.

Au Sud : par la RN 11

A l'Ouest : par le Méridien Clarke 1880 (429 500,7 m).

**1.2/ Nature juridique** L'ensemble de la ZEST proposée au classement est un bien Privé de l'état.

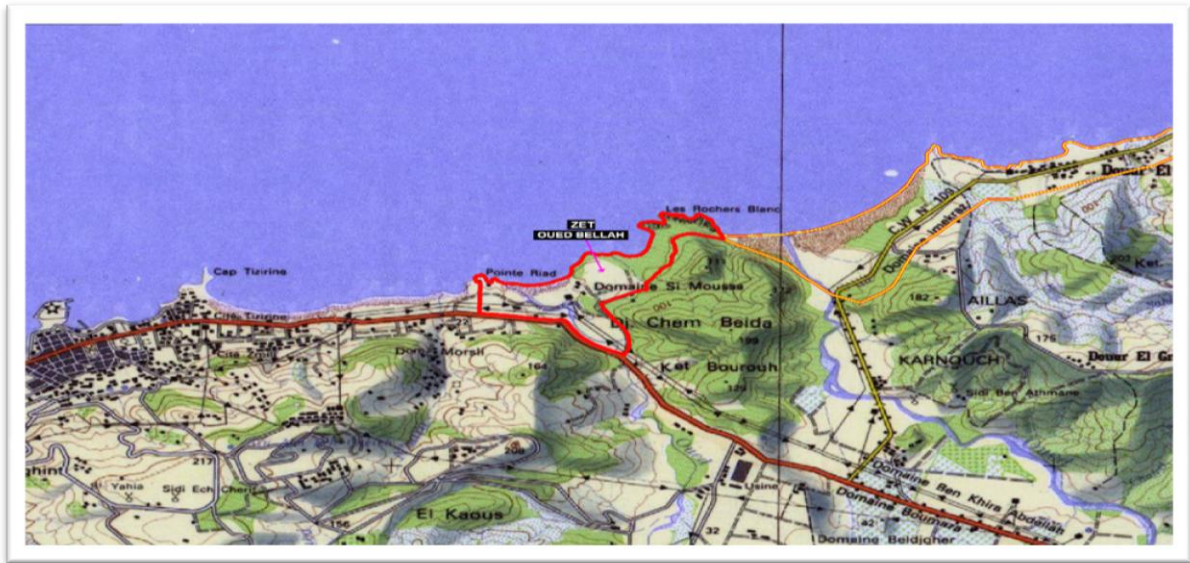


Fig21

## **2/Choix et la délimitation de la zone d'intervention :**

D'après, la lecture urbaine de la ville, et le constat établi et pour mieux répondre au thème de notre atelier qui est aménagement touristique en milieu littorale nous optons de travailler sur le front de mer de la partie Est de la ville, pour les raisons suivantes :

- Orientation de Cherchell vers Tipaza pour en faire un pôle touristique Méditerranéen
- La présence de la ZET d'oued el bellah.
- Les potentialités naturelles existantes "foret -mer-terres agricoles-oued"
- La présence des terrains vides.
- Le caractère privé de cette extension qui nous donne la possibilité d'intervenir
- En créant un équilibre latéral entre la partie Est et l'Ouest de la ville.

### 3/Etat de fait de la zone d'intervention :

\_D'un tissu urbain : des agglomérations mal structuré qui manque d'équipements et d'infrastructures touristique, des habitats précaires.

D'une forêt : qui est à son état brut ou personne ne peut en profiter

Des terrains agricoles : qui occupe de grandes surfaces du front de mer donc elle cause des coupures urbaines inconvenables.

Des poches vides : une partie est à proximité de la ZET et c'est dans laquelle on va intervenir, l'autre est situé à côté des agglomérations et elle est destiner à des projets d'état.



Habitas individuelles



Le cours d'eau Oued el Bellah



Des poches vides



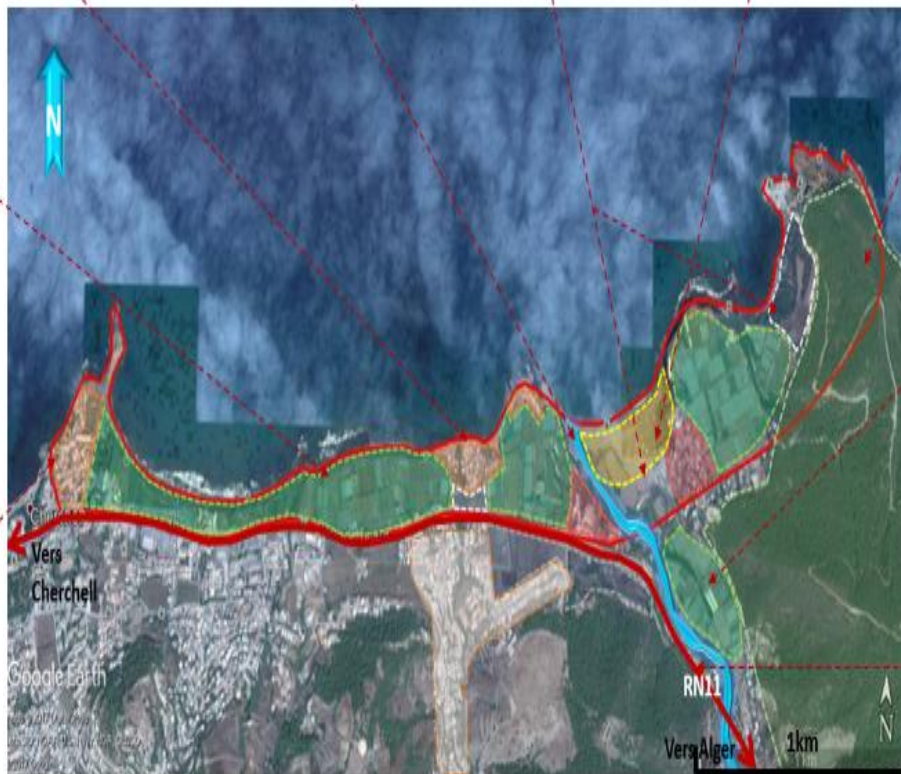
Les équipements sanitaires de campine



Le foret d'Oued el Bellah



Les terrains agricoles



Les terres agricoles de la ZET



Le Cap de Tixirine



La RN 11 l'entrée de la ville Cherchell

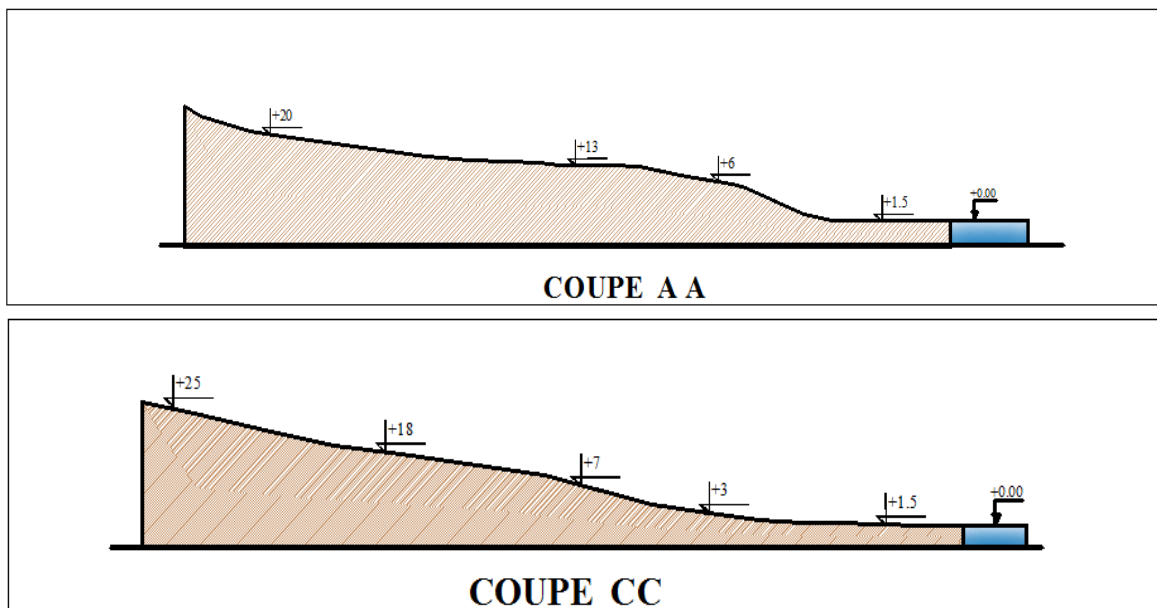
## 4/ vocations

Le site de Oued bellah, se distingue par la diversité de son environnement naturel : plage de qualité et falaises, des montagnes boisées constituent un potentiel certain pour le tourisme vert sur un site déjà balnéaire.

La tradition maritime est ancienne sur cette partie du littoral. Elle a donné naissance à de nombreux restaurants spécialisés dans la cuisine de poissons

## 5/Topographie :

La topographie de site est caractérisée par des pentes qui varient entre 3 et 20% mais en général le terrain est peu accidenté mis à part le côté forêt ainsi que la présence d'une déclivité forte donnant accès à la plage située à l'Est du site.



## 5/.infrastructures et équipements

### **5.1. infrastructures de base :**

5.1.1. Accessibilité : le site est accessible à partir de la RN 11 (par une voie goudronnée).

5.1.2. Electricité et gaz : Existe.

5.1.3. Télécommunication : Existe.

5.1.4. Alimentation en eau : Non disponible.

5.1.5. Assainissement : Non disponible.

5.1.6. Aéroport : l'aéroport international le plus proche est celui d'Alger distant de près de 100Km.

## **5.2. équipements urbains existants :**

Le site est dépourvu d'équipements urbains et services qui sont dévolues au chef-lieu de la daïra de Cherchell situé à 2.5Km.

## **6/ LES ATOUTS TOURISTIQUES**

**6.1. POSITION GÉOGRAPHIQUE :** La ZEST située sur la méditerranée et desservie par un réseau d'infrastructure routière développée qui la relie à deux centres urbains dont l'histoire est millénaire : Le chef-lieu de wilaya de Tipaza distant d'environ 30 Km et le chef-lieu de daïra et commune de Cherchell sise à 2.5 Km.

**6.2. CLIMAT :** le site jouit d'un climat méditerranéen remarquablement tempéré : températures agréables et vents régulier en force et en direction .la saison balnéaire confortable s'étend du 15 mai au mois d'août avec une saison moyennement confortable correspondant à la pré saison et fin de saison.

**6.3. RICHESSE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE :** Les conditions climatiques et bioclimatiques font de région, à laquelle appartient la ZEST de Oued Bellah, une des régions les plus verdoyantes de l'Algérie. La couverture végétale correspond à l'étage bioclimatique humide. Les espèces les plus répandues : le pin d'Alep, le chêne vert et le thuya.

Parallèlement à l'importance de la couverture végétale et la diversité du relief, le territoire recèle une richesse faunistique importante. Elle est représentée principalement par : le sanglier, le faisan, les pigeons ramier et biset, la tourterelle...



Notant que le Sahel de Tipaza recèle un écosystème marin d'une richesse incontestable, ce qui explique le développement de plusieurs villes et villages le long de cette côte

**6.4. Reliefs et paysages :** La ZEST Oued Bellah s'étend du Cap Blanc jusqu'à la pointe Riad sur une profondeur de moyenne de 300 mètres.

Le site est constitué d'un terrain plat surplombé d'un relief brutal et verdoyant. Il est traversé du Sud au Nord par l'Oued Bellah et couvert en partie par la forêt d'Oued Bellah. La plage, de sable fin à grossier est orientée vers le Nord et bien abritée des houles de l'ouest.

La daïra de Cherchell est une zone montagneuse qui comprend un ensemble montagneux formant une dorsale entre la dépression du Cheliff, la méditerranée et la plaine de la Mitidja. Son altitude moyenne oscille entre 800 et 1000M et culmine au djebel Bouma ad (1417m). Au nord, la zone montagneuse par de pittoresques massifs occupés par des forêts denses d'où l'on domine, plages, falaises et petites anses. Au nord-est se dresse le massif du Che noua.

**6.5. Géologie :** L'ensemble du paysage côtier de la wilaya de Tipaza se confond avec l'ensemble du tell algérois qui a subi plusieurs phases de plissement au cours des ères géologiques.

La première phase qui s'étale du Miocène au pliocène est marquée par une longue période de sédimentation.

La deuxième phase du pliocène est marquée essentiellement par la surrection de l'Atlas, le plissement du Sahel et l'affaissement de la Mitidja. L'évolution des différentes unités physiques constituant la région, est ensuite affectée par un déblaiement dû aux oscillations des niveau marins suivi par des mouvements tectoniques plus récent lors du quaternaire témoignant de l'intensité sismique et de l'instabilité de certaines zones.

Dans cette partie de la wilaya, les monts de Dahra qui se dressent entre la Mitidja, la plaine du Cheliff et la méditerranée sont composés par des chaînes argileuses et marneuses.

**6.6. Réseau hydrographique :** Le site est sillonné par l'Oued Bellah qui représente un oued secondaire émanant du grand affluent du Nador qui résulte de la confluence des oueds Boyer sen, Bourriqua, Bouar den et Murad.

**6.7. Patrimoine naturel, culturel, architectural, cultuel et religieux :** Cette partie du littoral est célèbre pour ses somptueuses falaises et son arrière-pays montagneux recelant un patrimoine cynégétique et floristique riche et varié.

La ZEST se trouve dans un territoire qui se distingue par un patrimoine archéologique imposant, à 5km de l'une des plus grandioses villes de la méditerranée comme l'attestent les nombreuses ruines archéologiques bien conservées jusqu'à nos jours, témoignant de l'existence de civilisation ancienne, datant de l'antiquité.

Après la chute de Carthage au II<sup>ème</sup> siècle avant. J.C., Cherchell fût désignée comme l'une des capitales du roi maure Bacchus, puis prit le nom de Césarée sous le règne de Juba II en l'honneur d'August.

En 39 après J.C, le royaume Maure fût annexé à l'empire après exécution du roi Ptolémée fils de Juba II. Césarée devient alors capitale d'une province seulement. Les constructions à cette époque s'étaient limitées à l'agrandissement de l'amphithéâtre, au remplacement de l'Orchestra par une arène et surtout les constructions des grands thermes de l'ouest.

La région connaît également une production artisanale importante en harmonie avec les traditions nationales.

## 7/L'idée de Plan d'aménagement :

**A -les Etapes d'élaboration de plan d'aménagement :** Notre projet est le résultat de la stratification de plusieurs étapes qui représentent le processus de la genèse du plan d'aménagement, cette procédure se résume en plusieurs étapes :

**Etape -1-** En premier étape on détermine Les éléments structurants existants dans notre site : La forêt d'Oued el Bella, le cours d'eau, les terres agricoles, la plage, la mer méditerranée la RN11, et les 2 voies existantes



**Etape -2-** Nous avons créé un axe mécanique central au milieu de notre terrain à partir de la RN11, et en fait prolongement de la voie existant parallèlement à la mer suivant les courbe de niveau qui partage notre site en 2 partie ou l'intersection des 2 voies projetées donne le nœud d'articulation et de distribution entre différentes entités.



**Etape -3-** Nous avons créé un périphérique a notre site pour minimiser la circulation intérieure et aussi création un accès directe au foret, et en créer des percées perpendiculaires à



notre site qui permet de bénéficier des vues panoramique vers la mer (percée visuelle).

Etape -4- Pour la dernière étape nous avons réparti notre site en 3 entités suivant la fonction, la morphologie du terrain, La première entité est celui de détente et de loisir. La 2éme est l'entité d'hébergement et du sport, Et le dernier est entité de remise en forme.



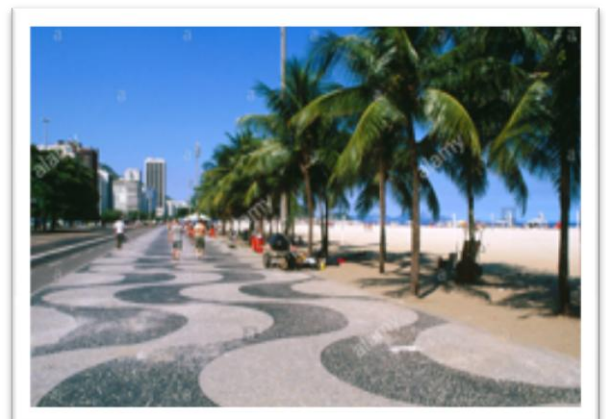
## **8/Description de plan d'aménagement :**

Notre plan d'aménagement et répartie en différents entités suivant la fonction de chaque équipement, les vues panoramiques du site, et la morphologie du terrain.

### **Éléments structurants projetés :**

#### **8.1/Entité de détente et de loisir qui sera composé de :**

**Promenade maritime :** qui représente un long chemin qui traverse tout le front de mer et qui est une continuité de la promenade qui se trouve au centre-ville aménagée par des arbres séquencés



par des espaces de consommations et de détente animée avec de petites activités commerciales (Kiosques et cafétérias).

Fig22

**Parc urbain et parc aquatique :** au côté de la plage de la partie central de front de mer et dotée des espaces de consommation tels que : Cafés – kiosques restaurant, donnant sur la mer, espaces verts en plein air dans le but d’offrir aux visiteurs de la détente et du loisir aussi sa proximité à



fig23

La mer permet de profiter le maximum des vues panoramiques

**Théâtre en plein en air :** dans la partie Est de front de mer, orienté de telle façon pour profiter du spectacle et de la vue sur la mer au même temps, il est doté aussi d’un espace de consommation, et pour répondre aux différents besoins



Fig24

**Centre de remise en forme :** dont la fonction nécessite la proximité de la mer, ou on a proposé une piscine des aires de jeux, On a aménagé un restaurant panoramique qui offre une belle vue par ses ouvertures et sa terrasse accessible



Fig25

**Le port de plaisance :** sur la patrie Ouest de front de mer afin de pouvoir se protéger des vents dominants et de donner l'opportunité de profiter de la vue sur le port à partir des autres aménagements. Il offre de nombreuses commodités aux visiteurs. (Bancs, espaces de consommation, aménagement d'Oued el



fig26

bellah par des bancs et restaurant, les passerelles pour servir l'articulation entre différentes entités de projet.

## **8.2L'entité d'hébergement et de sport :**

**Hôtel balnéaire :** sur la partie haute de site près de forêt qui offre plus de perspectives du calme et de retrait pour raison de l'intimité et bénéficier des vues panoramique vers la mer et vers le forêt et dotée, des espaces de détente et de repos des piscines, des terrains de sport.



Fig27

**Salle de sport :** vue le manque des équipements sport dans la ville située à proximité de forêt qui constitue un lieu privilégié de loisirs, de détente, de tourisme D'où on prévoit la création Aires de détente et de repos ainsi que de loisirs- installations des parcours joggings et des cheminements à l'intérieur de ce forêt

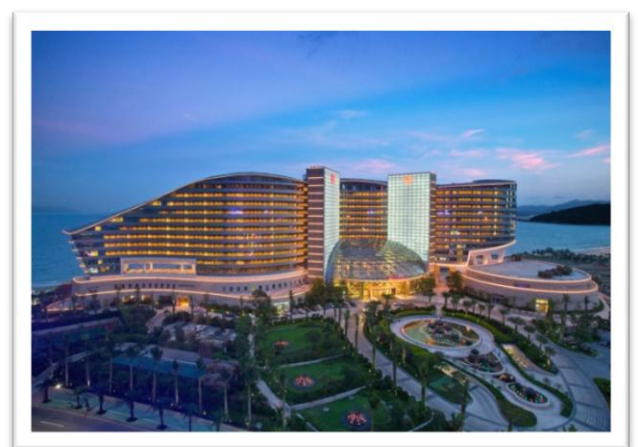


fig28

**Habitat haut standing** : vue le manque des équipements d'hébergement qu'il va rendre le pole un peu condensé de tourisme et pour cela on propose un habitat haut standing qui sera induit par l'ensemble de critères tel que :

-Le quartier de l'immeuble a un rôle très important dans la classification de logement

-la conception de bien et le nombre de logement par unité

### **8.3/Entité multifonctionnelle :**

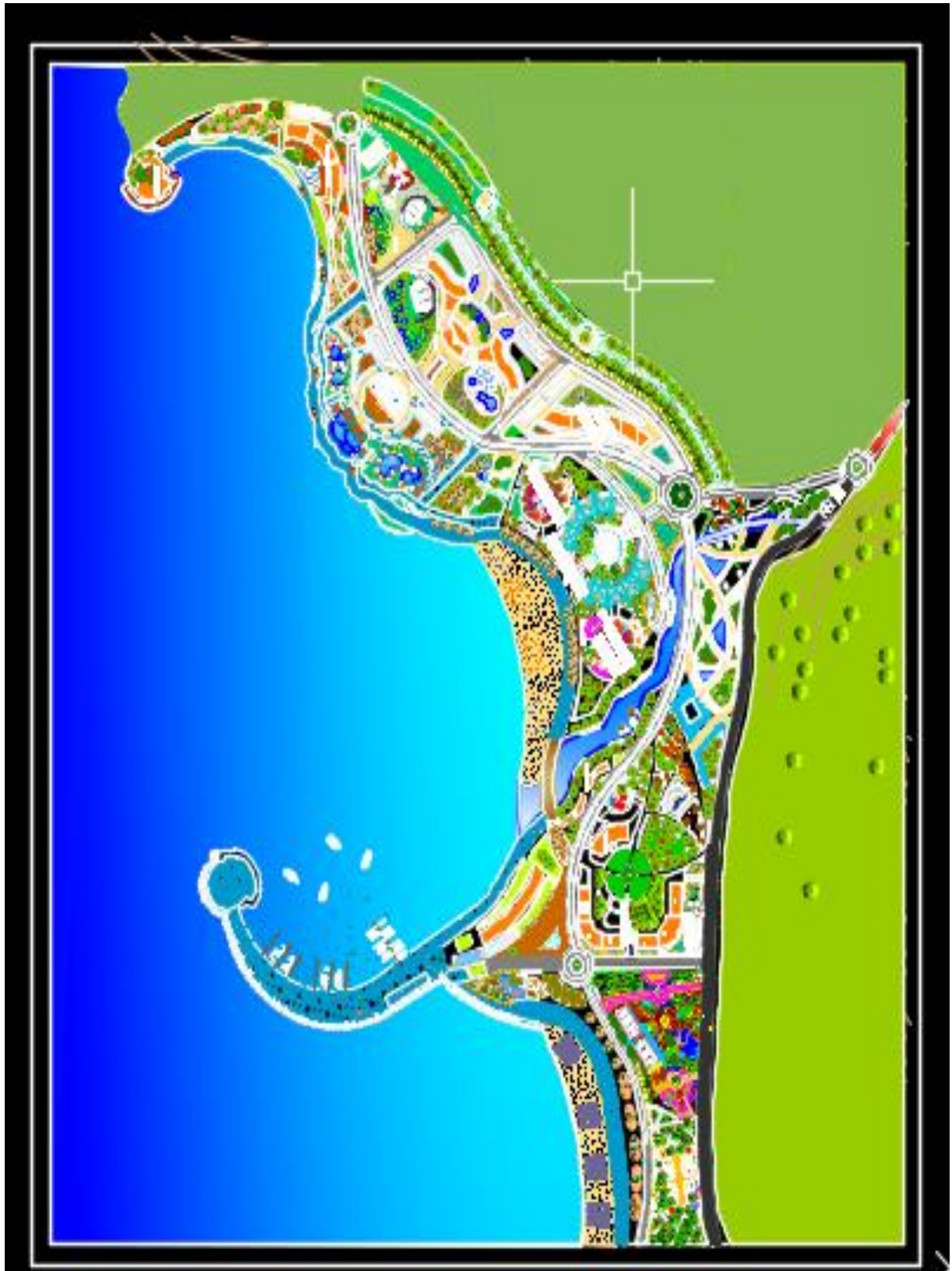
**Le jardin d'expérimentation** : il est proposé dans le but de garder la valeur agricole de la ville de Cherchell. Il est composé des espaces verts, des espaces de ventes et d'expositions des plantes et de produit agricoles



fig29

**Centre artisanal** : pour faire référence à la valeur historique de la ville de Cherchell Il est composé des espaces d'expositions et un espace de consommation, qui donne sur le port de plaisance et sur la mer.

## **9/Photo de plan d'aménagement**



**10/ Les étapes de conception de projet hôtel**



## 10.1/choix de projet :

L'étape suivante de notre travail consiste à concevoir un projet architectural qui fait partie du programme de notre proposition urbaine, Vu le manque énormes des hôtels dans la ville de Cherchell on a proposé de projeter un hôtel balnéaire pour assurer le calme et la tranquillité et pour bien bénéficier d'une vue panoramique



fig30

Dans le domaine de l'hôtellerie, les pays développés sont très exigeants et ils ont une réglementation rigoureuse qui obéit à des critères bien définis. C'est pour cela qu'ils proposent des destinations de rêves dont tout le monde raffole.

L'Algérie est une destination encore vierge, pourtant elle possède un potentiel touristique particulièrement divers mais méconnu et largement inexploité. L'Algérie souffre d'un déficit en termes de :

- Capacité d'accueil
- Structures hôtelières
- Restauration de qualité
- Qualification des personnels du secteur
- Insuffisance dans la production et le référencement du produit touristique

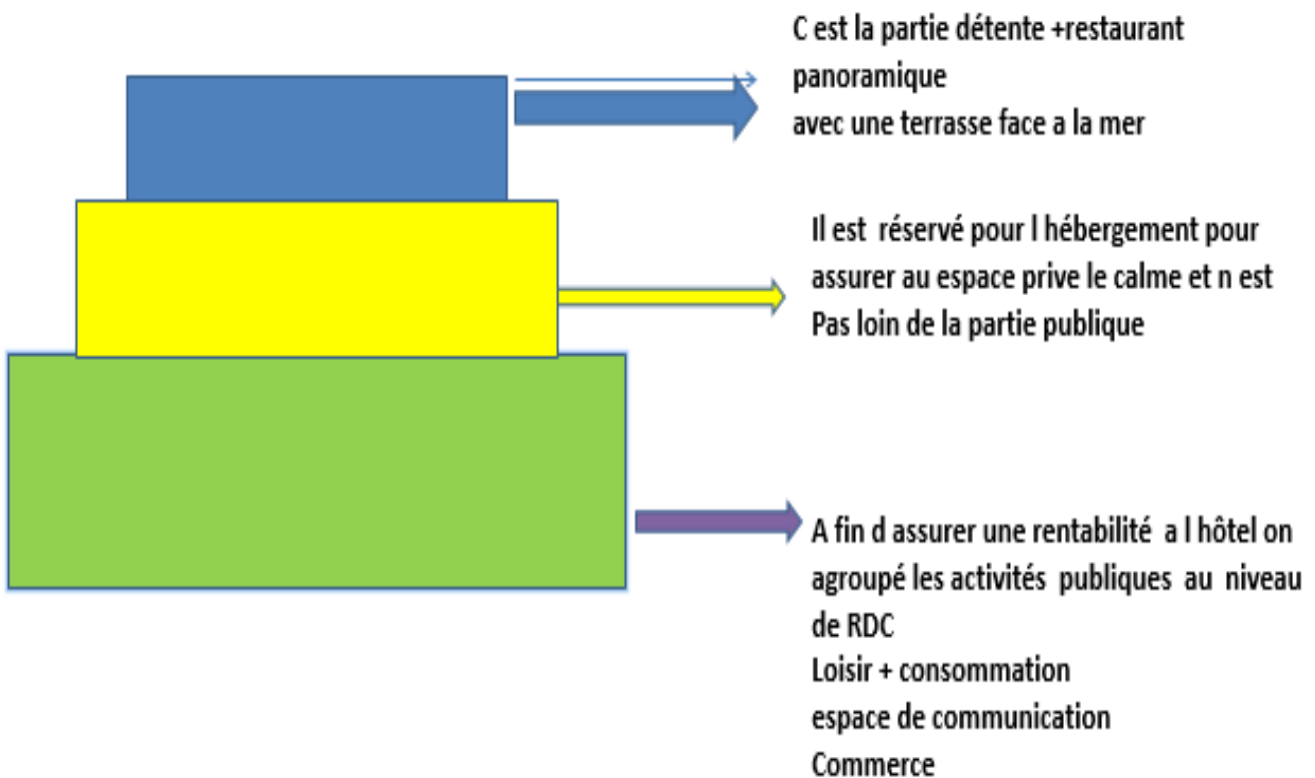
**10.2/Principe d'implantation** : Notre principe est de composer avec l'environnement immédiat tout en essayant de combiner entre la mer et plage aussi la morphologie de terrain

**10.3/Le programme** : On retrouve plusieurs types des hôtels et selon notre option (AZL) on a choisi un hôtel balnéaire qui répondra aux besoins de l'utilisateur et de l'utilisateur avec des liaisons de degrés d'importance entre les différentes fonctions pour permettre une Flexibilité fonctionnelle.

#### **10.4/L'emplacement et l'orientation :**

L'hôtel est orienté au sud-Ouest, ce dernier dépend principalement d'animer la zone C'est une orientation avantageuse vu elle donne sur la partie semi privée de notre site ou le forêt la met dans un cadre d'intimité et du calme.

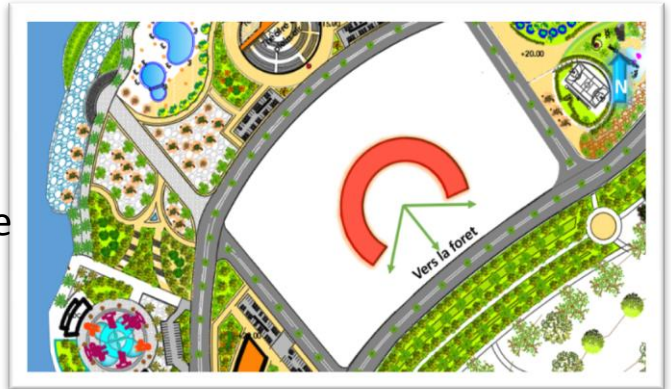
#### **10.5/Organigramme spatial et fonctionnel**



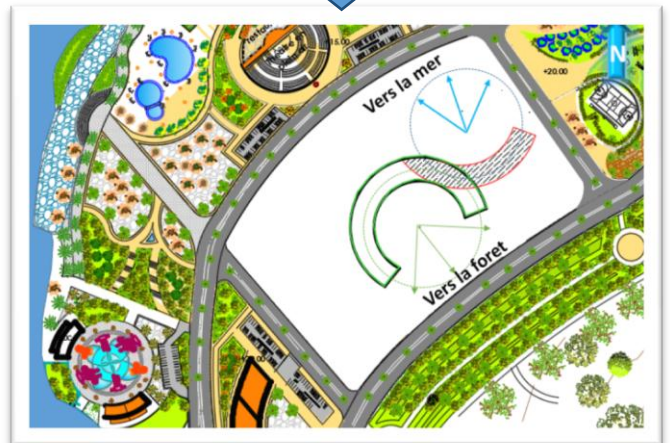
L espace	Leur entité
le sous sol	-Un parking réserve pour les client mais aussi pour les usagers de hôtel -Les locaux techniques pour entité de service
Réz de chaussée	-Entité d accueil est réception : une grande salle de réception -Entité de consommation a travers des multiple restaurant cafeteria et salon de thé -entité sportif : aire de jeu salle de sport billard salle d'aérobic piscine et sauna -entité d'Art et d'exposition : rassemble une grande salle d'exposition ouverte -entité de détente et de loisir ; rassemble une salle des fêtes et salon de thé oriente vers la mer -Entité de commerce : des boutiques avec un accès privatif au public
1 er étage	-Les même espace superposant de RDC au 1 er niveau qui ont entité de restauration et de loisir -entité administrative dans la partie ouest pour assurer le calme
<b>2 Emme étage</b>	<b>-Entité culturelle :salle de conférence bibliothèque salle polyvalente et infirmerie qui dégage des vues panoramiques vers la mer et la foret</b> <b>-entité de restauration : qui regroupe restaurant salon de the bar piano</b>
3eme au 5 me étage	-une partie entité cultuelle et entité de restauration salle de conférence et de restauration qui ont en double hauteur qui donne sur la terrasse jardin qui est destine ou détente et oriente vers la foret -a partir de cet étage commence la distribution de des suites de différents types est assure de 3 me au 5 me étage on retrouve des chambres ( simple et double )
5 Emme au 7 Emme étage	-on retrouve des suites qui donnent sur la mer avec les chambres tout au long des étages chaque niveau dans sa partie centrale ouvert au public par une salle de banquet
8 Emme étage	le dernier niveau est avec la partie centrale uniquement est ouvert au public avec un restaurant panoramique

## 11/Genèse de la forme

**1-Centralité par soustraction** : on a soustrait le centre d'un cercle pour avoir le module de base (un demi-cercle), ouvert vers la forêt pour marquer l'entrée de l'hôtel c'est une sorte d'invitation à l'entrée c'est la forme la plus accueillante et la plus distributive. et aussi profiter au maximum des vues panoramiques



**2- emboîtement** : on fait emboîter deux arcs, permettant ainsi au projet d'avoir une vue panoramique dans deux côtés, une vers la mer, l'autre vers la forêt. Une forme dynamique qui assure la fluidité d'un projet La forme des deux arcs qui se rencontrent, reflète la forme des vagues.



**3- symétrie** : Ensuite on a fait par symétrie des 2 arcs selon l'axe nord/Sud perpendiculaire à la mer une rotation de 180° on a fait l'autre partie. Pour offrir de meilleures perceptions visuelles offertes par le cadre naturel existant (mer, forêt, la plage et le port de plaisance et le cours d'eau)



et en mettant au maximum les champs de visions panoramiques. Grâce à sa forme attirante et situation en haut de terrain).

**4-les articulations pour traiter la forme et la façade :** on a additionné un demi-cercle qui représente le porche d'entrée et on fait articulation entre les 3 arcs pour Donner une forme dynamique et une fluidité au projet

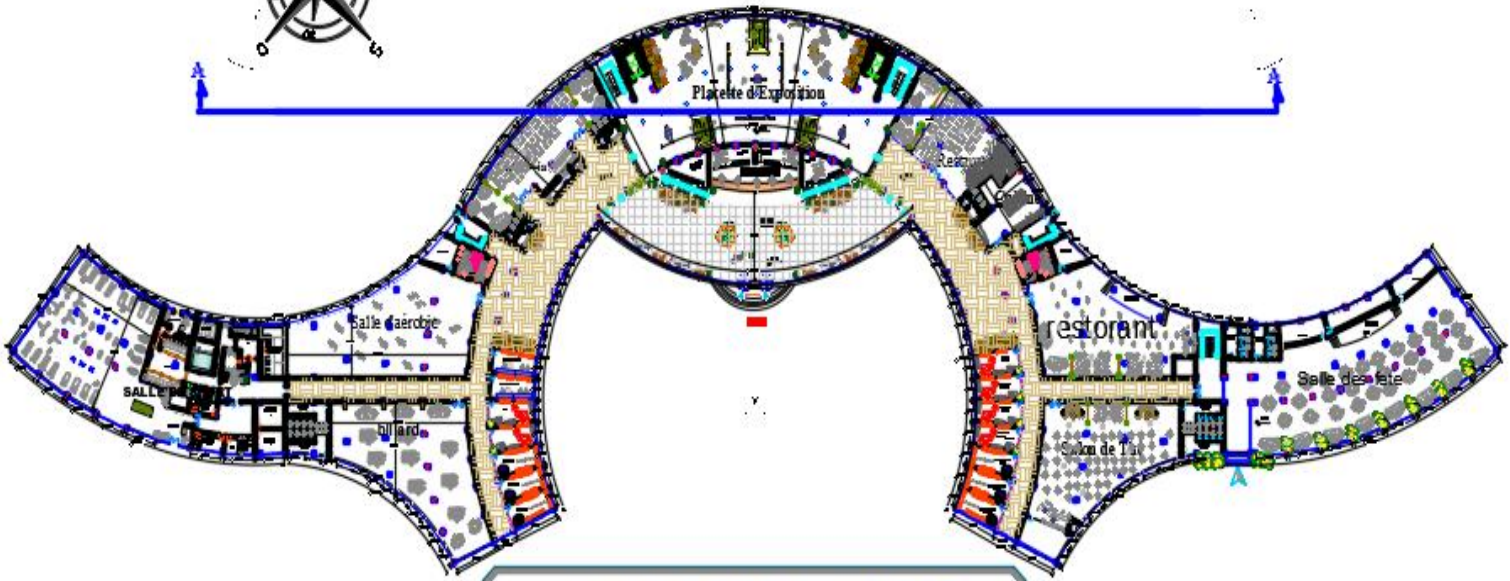
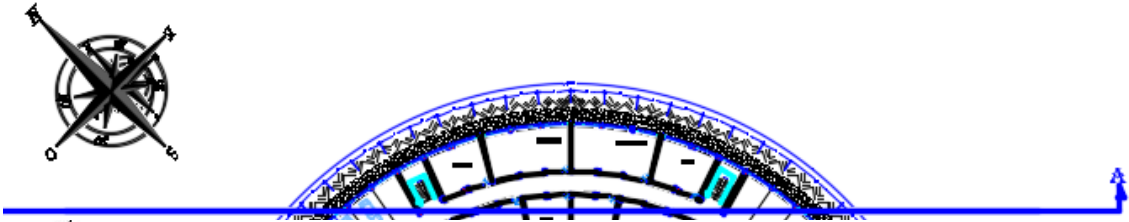


## **12/Systèmes structurel et matériaux proposés**

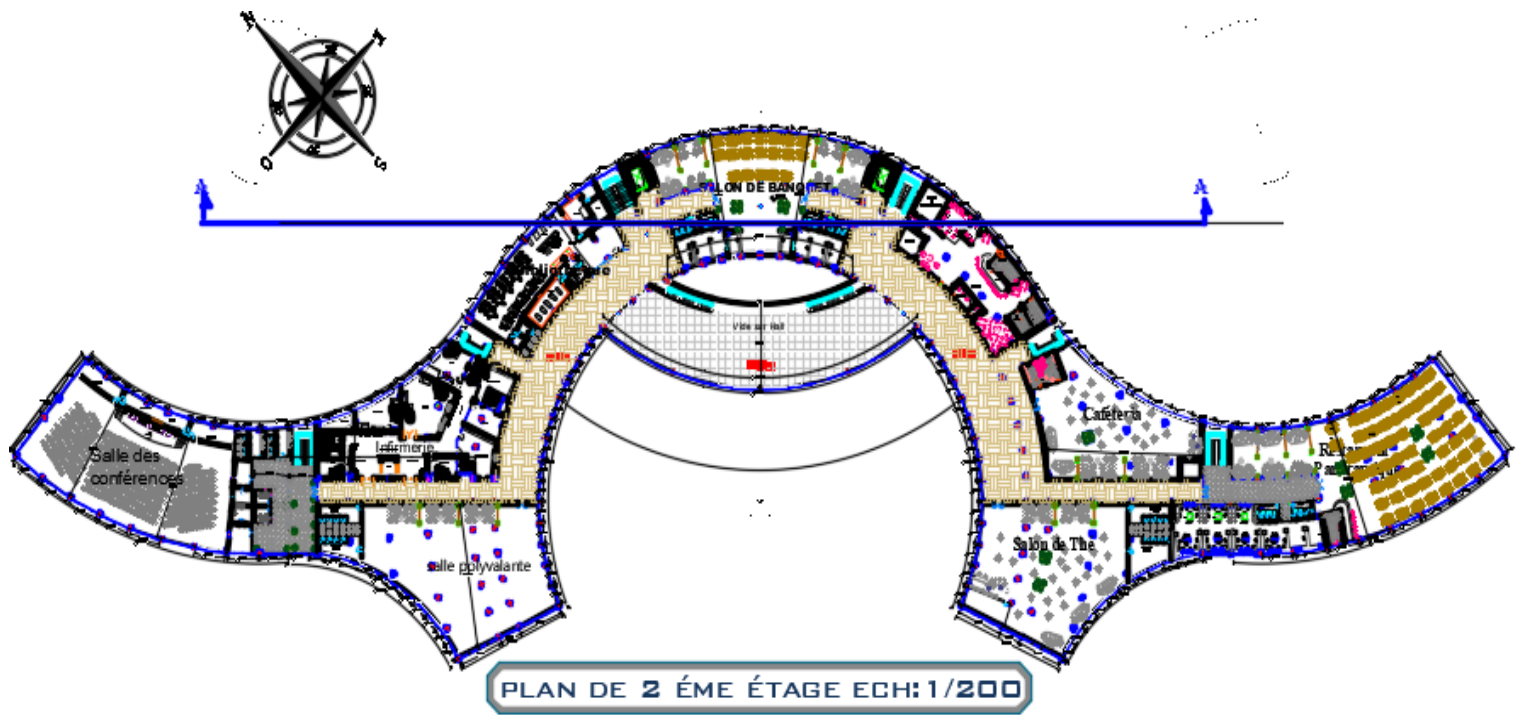
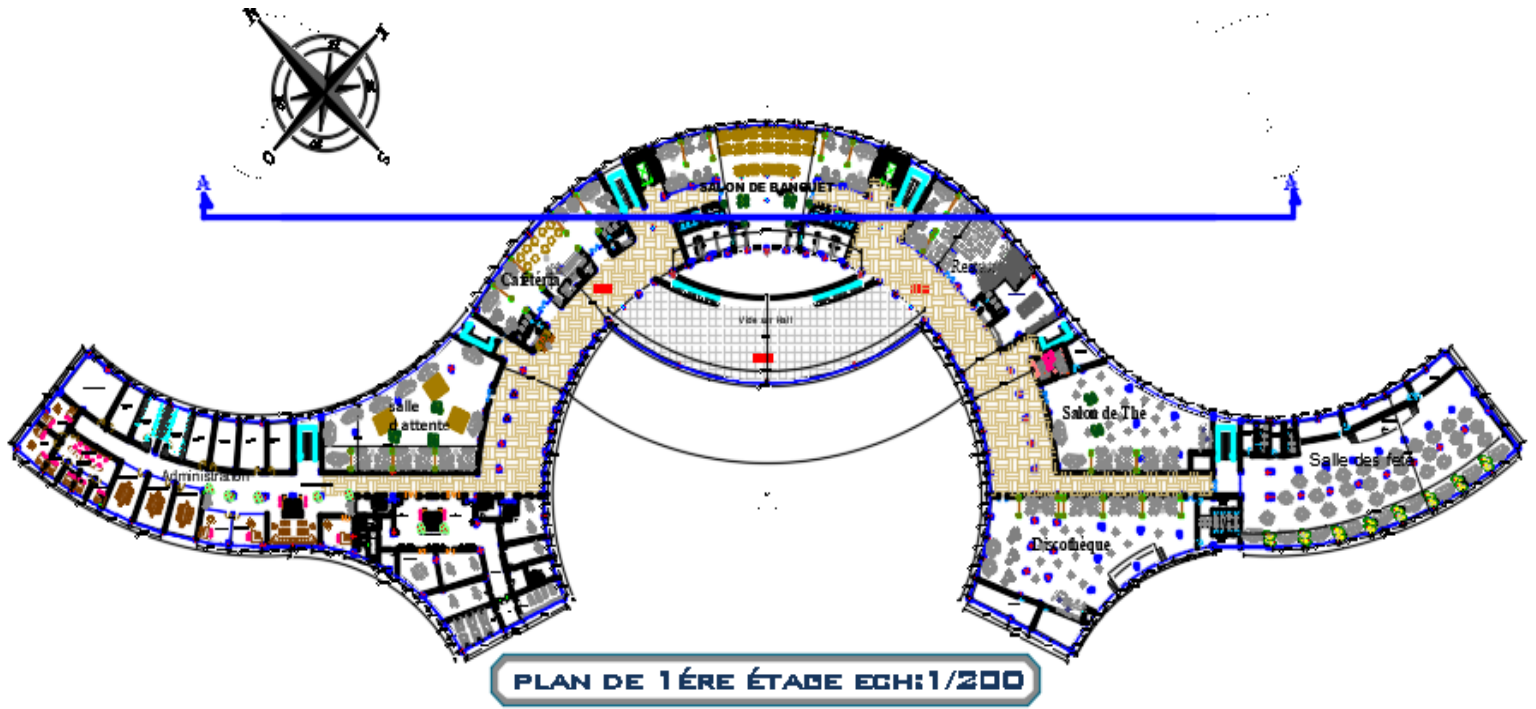
L'hôtel qu'on a projeté de faire demande un maximum de dégagement et d'espaces libres, d'une totale flexibilité dans l'aménagement ; d'où le choix porté pour une structure mixte (béton armé et structure métallique). Le choix s'est fait en raison de deux paramètres fondamentaux :

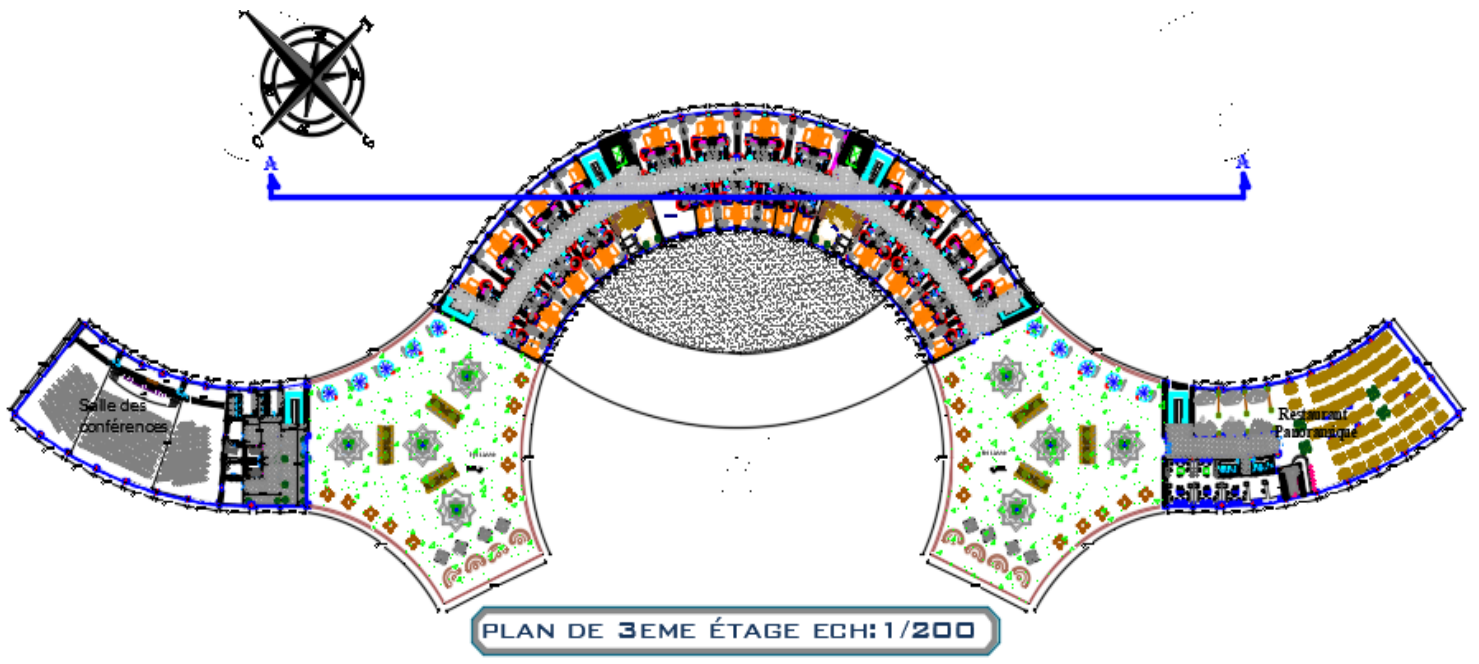
- Les qualités physiques et mécaniques des éléments de cette structure qui peuvent franchir de grandes portées avec un minimum de points porteurs.
- La résistance de l'ensemble avec le maximum d'efficacité pour reprendre toutes sortes de sollicitations (charges importantes, force des vents)

**13 /Dossier graphique**

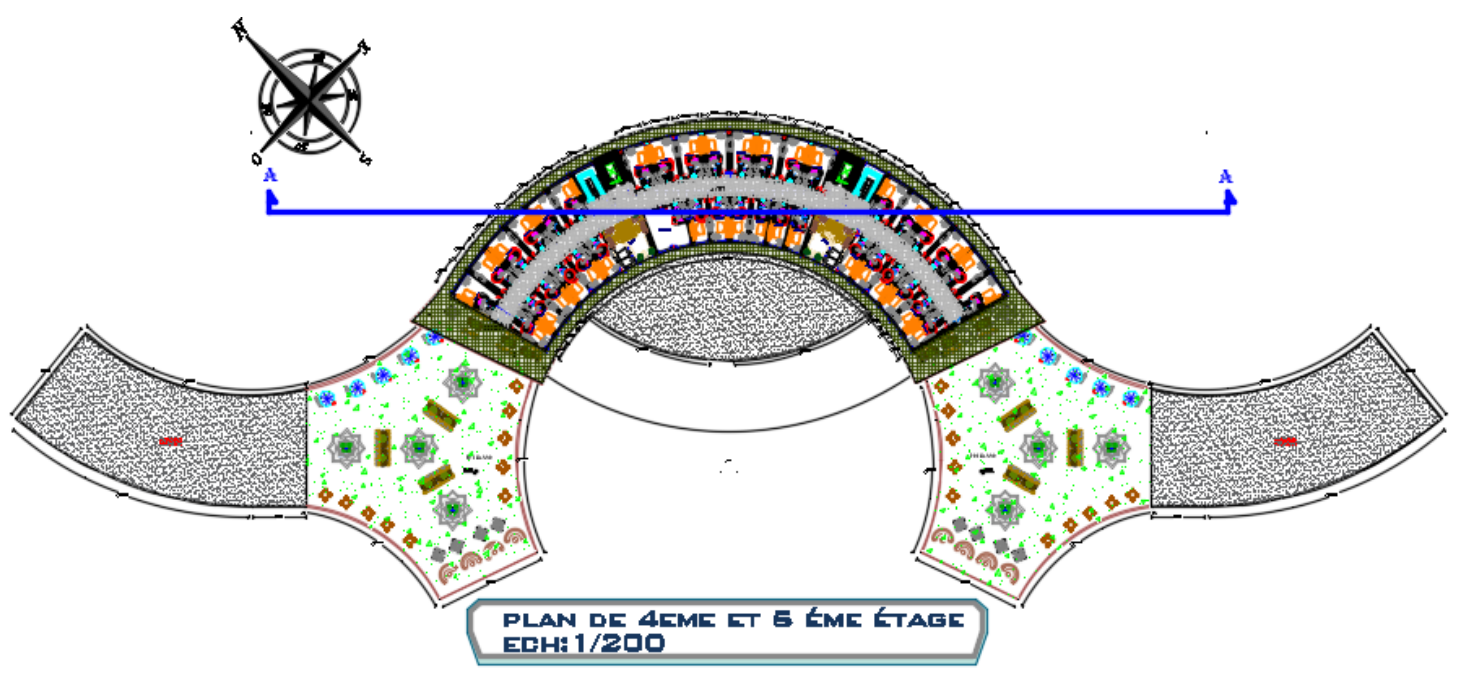


**PLAN DE RDC Ech: 1/200**



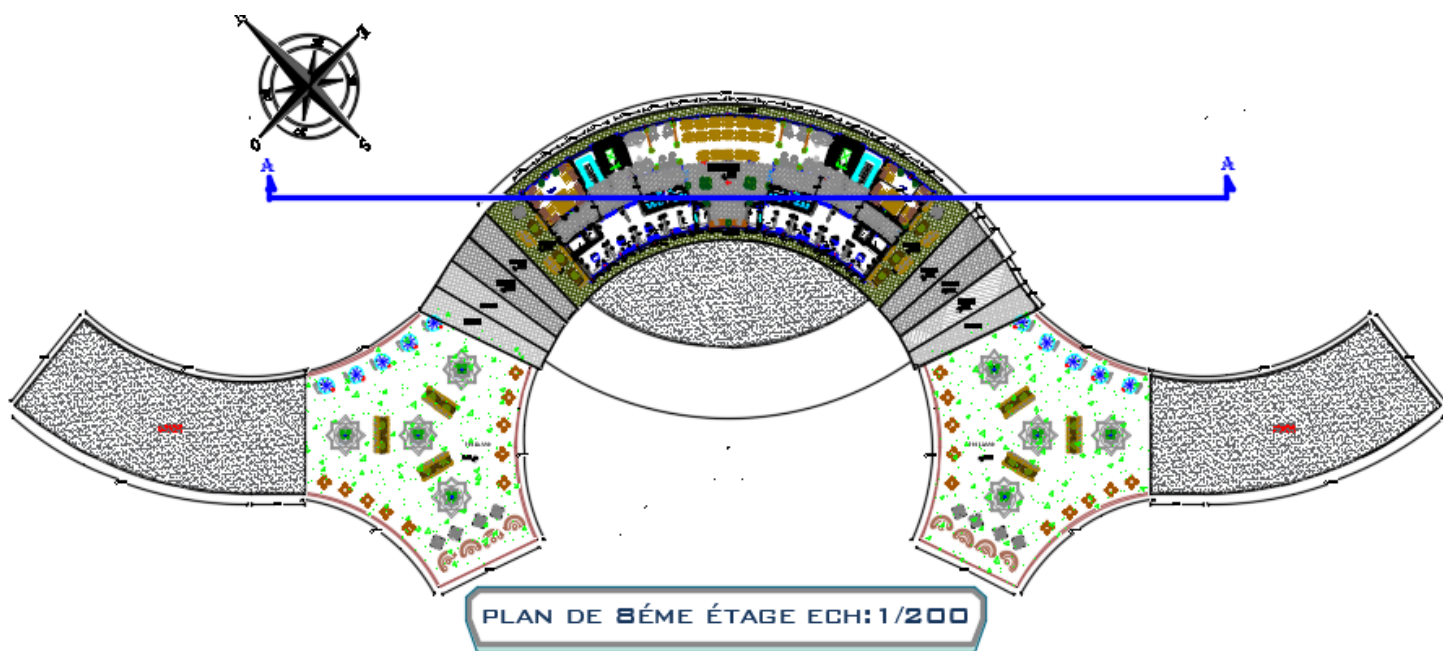
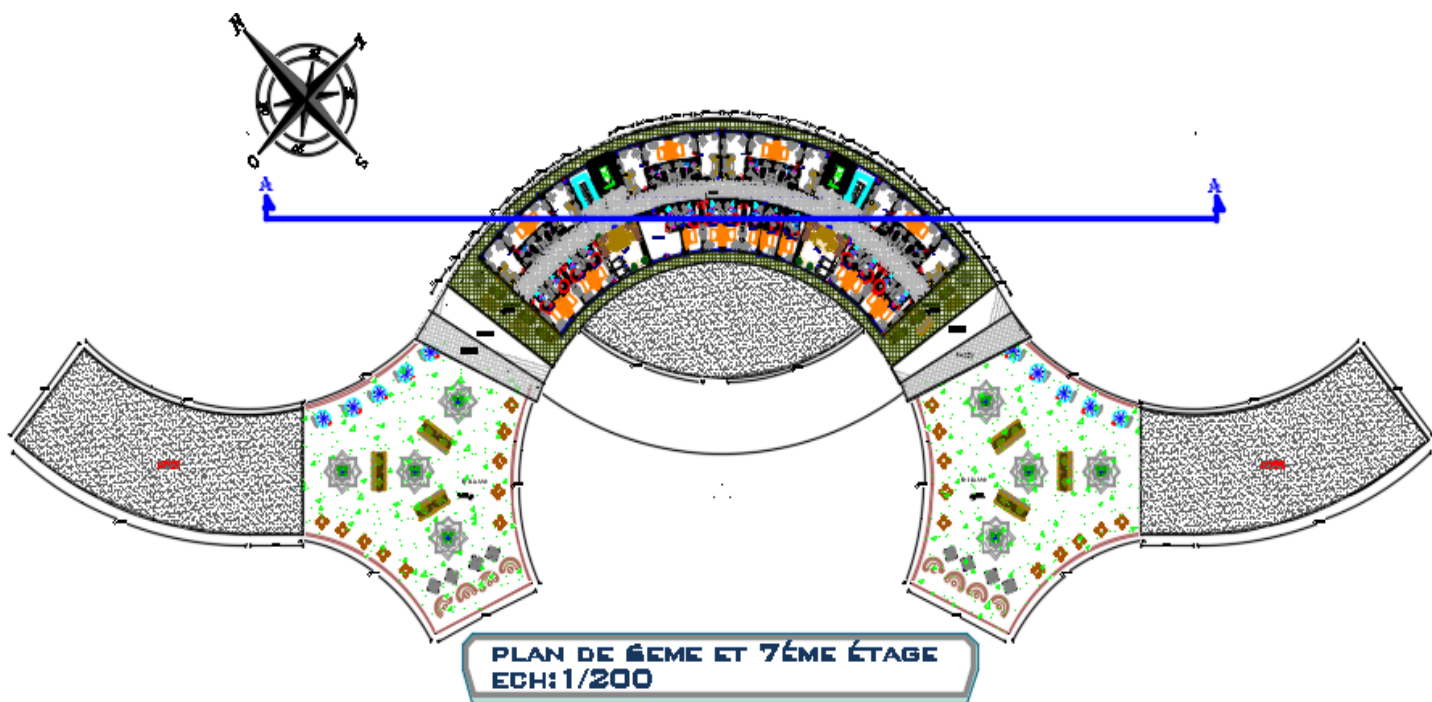


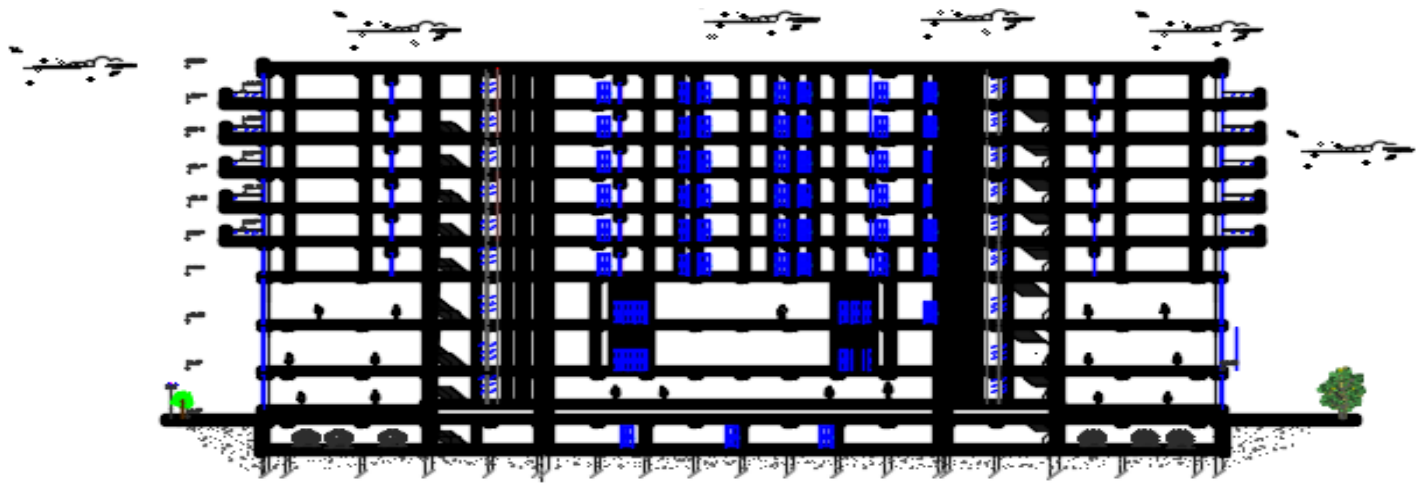
PLAN DE 3EME ÉTAGE ECH: 1/200



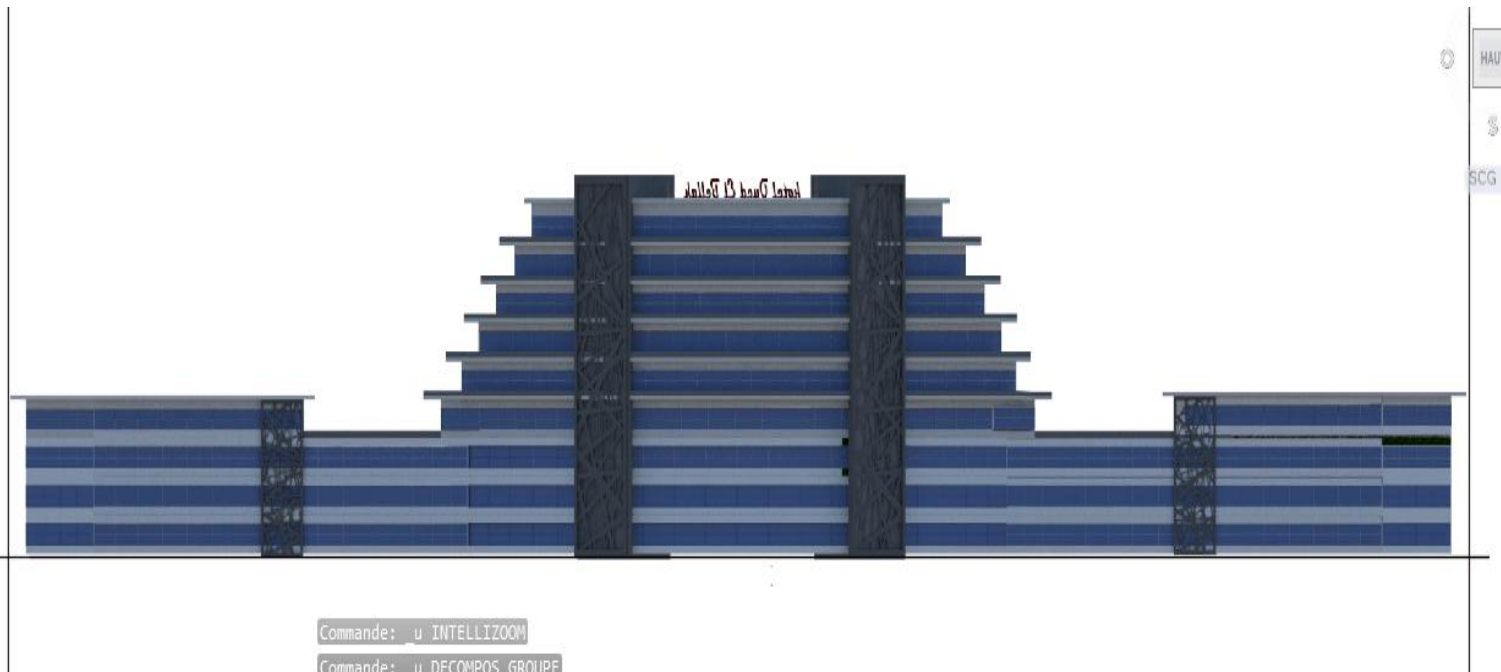
PLAN DE 4EME ET 5 ÉME ÉTAGE ECH: 1/200



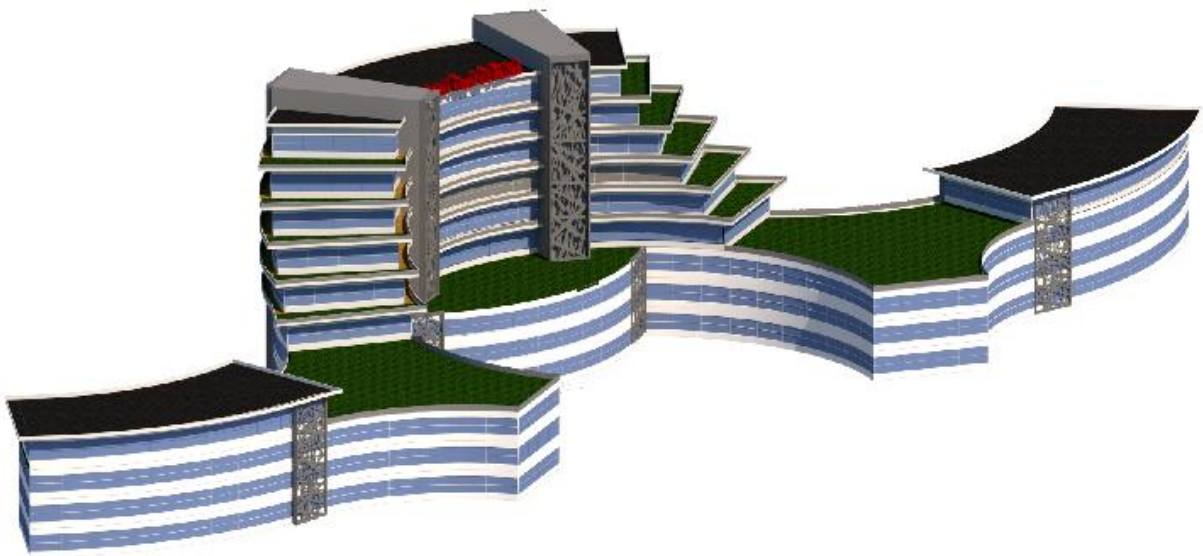




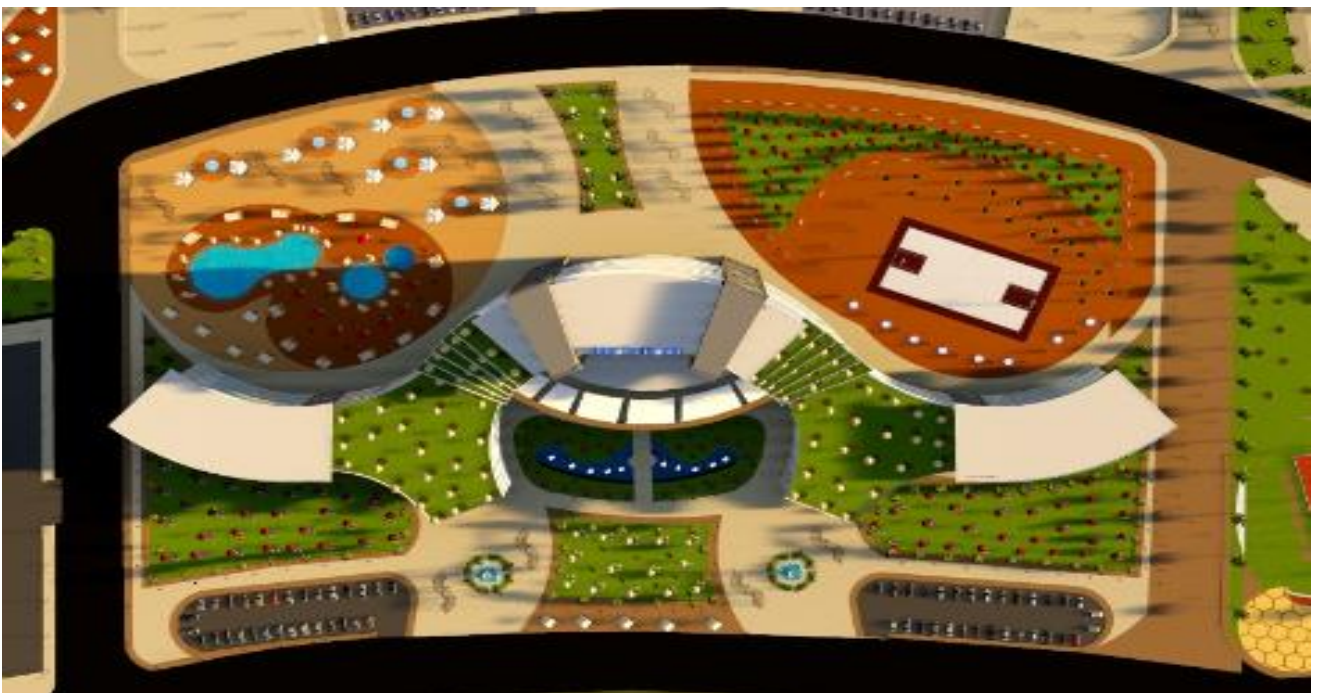
**COUPE A-A ECH: 1/200**



**Façade Sud-Est**



**Façade Sud-Est**



**Plan de masse**



**Façade Sud-Est**



## Façade Nord-Est

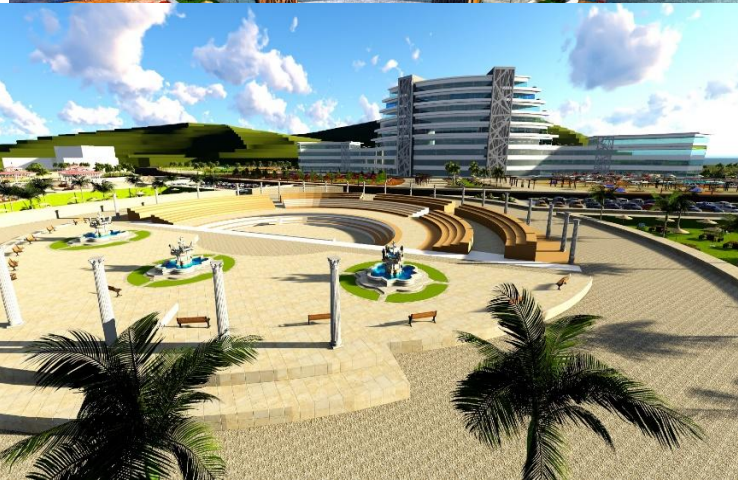
Aperçu du projet fini :



## 14/CONCLUSION

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être fini nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématique posés dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option ainsi que ce qu'on va apporter à cette étude.

Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.



Nous avons réalisé qu'un bon projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement avec son environnement répond aux besoins réels de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre les situations de la ville de Cherchell pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.